

apl

CHAQUE MERCREDI 4F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 115 DU 2 AU 8 AVRIL 80

insemination **NAITRE**
"ARTIFICIELLEMENT"

**Les coulisses de
radio libre
St Nazaire**

**soldats : quelles
resistances ?**



Regardez les autres. Regardez la nôtre.

.....PAGE 2.....

AUTODAFE

● "Paris, Boulevard Sébastopol, vendredi 7 mars, la Librairie "Le Phénix", spécialisée dans la diffusion de livres chinois, a été détruite par un commando armé de chaînes de moto. Les agresseurs ont lancé des cocktails molotov, qui ont provoqué un incendie, blessant 5 personnes, dont une gravement.

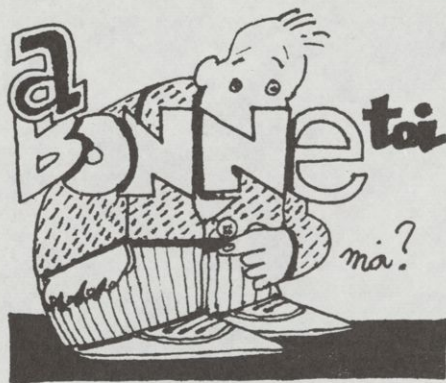
La librairie "Le Phénix" était à Paris, le rendez-vous de tous ceux qui, pour de multiples raisons s'intéressent à la Chine.

Le comité de Nantes des Amitiés Franco-Chinoises s'indigne d'un tel attentat, il rappelle que depuis un certain temps, dans diverses villes, des librairies ont été détruites par des actions violentes de ce type, à Nantes même, sur les personnes et les biens, menaces et voies de fait, se multiplient (voir APL n°108 notamment...).

Le comité de Nantes des Amitiés Franco-chinoises dénonce ces tentatives violentes, qui, indépendamment des options des victimes, constituent autant d'atteintes à la liberté d'expression. Le Comité de Nantes exprime sa sympathie et son soutien, aux victimes de la librairie Le Phénix. Il demande à tous ceux qui le désirent, de manifester leur soutien en écrivant à :

Comité de Soutien Librairie Le Phénix.
72 Boulevard Sébastopol
75 003 PARIS.

Contributions financières à adresser à : L. Vandermeersch
C.C.P. n° 328 664 H. MARSEILLE.



ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 48 F Soutien : 50 F
Un semestre 24 numéros : 90 F Soutien : 150 F
Un an 48 numéros : 180 F Soutien : 250 F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

PETITES ANNONCES GRATUITES

Allo stop DEMANDE des places pour Paris les 3, 9 et 13 avril.
Pour Marseille, Rome, Les Pays Bas Angers les 5, 6 et une place pour Besançon.

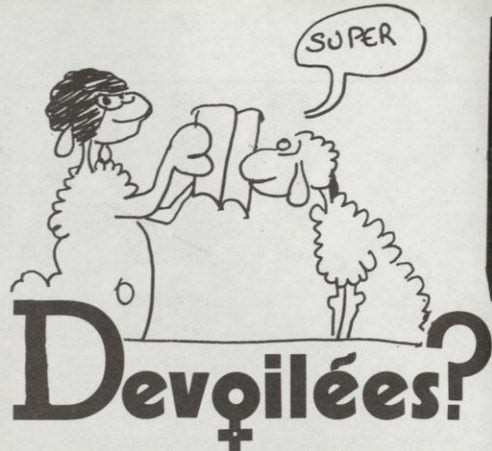
OFFRE des places pour Madrid le 3 ; Brest, Paris et Bordeaux le 4 ; Perpignan et Munich les 5 et 6 ; Nice le 7 ; Lyon le 12.
Téléphone : 71.77.41.

Guitariste jouant rag time, bossa nova, jazz,...., cherche musicien(s) pour compositions et recherches.
Billaud Jean Pierre, 11 rue Malherbe 44000 Nantes.

A LOUER 15km nord Nantes (La Paque lais) maison ancienne mitoyenne à la notre, totalement rénovée: séjour 35m, 3 chambres, garage, jardin, tout confort, à personne(s) avec jeunes enfants (nous avons une fille de 4ans). Souhaitons personnes ouvertes et coopératives qui faciliteraient une entraide concernant les enfants afin qu'ils circulent d'une maison à l'autre au milieu des jeux et de la garde (en soirée ou en journée) Prix: environ 1200 f . Tel: 63.47.06.
(Tel en dérangement la semaine dernière)

Pour séjour d'un an aux USA dans but rencontres et recherche sur techniques douces du corps et danse. Recherche maximum de tuyaux et renseignements pratiques.
Ecrire à Dominique SECHET, 9 quai de Barbusse 44 Nantes où passer me voir.
Entre autre, comment avoir un visa de plus de 3 mois ?

A VENDRE SIMCA 1 100 . 1969.
120 000 Km ; état de marche.
1000 Frs. Tel : 49.21.12.



Un journal fait par des femmes pour des femmes à Nantes ?

Nous voilà au numéro trois avec un dossier sur les femmes battues (renseignements pratiques, S.O.S. femmes battues à Nantes, des témoignages...) et d'autres articles : la campagne sur le retour au foyer, le 8 mars à Nantes, des bouquins, des poèmes... un article ouvrant un débat sur le féminisme, ses acquis...

Pour la diffusion on va essayer de faire mieux, c'est à dire qu'on trouvera le journal à la librairie 71, au restaurant "le Bouillon" 57, quai de la fosse et auprès de certaines copines. demandez autour de vous.



SOMMAIRE

PAGE 2	p2
PAILLETES	
Naitre en poudre ou en paillettes	p3,4
Papa parle	p5
QUARTIER	
Inquiétant cocktail	p6,7
MEDIA	
R.L. Populaire St Nazaire	p8,9
ARMEE	
Manoeuvre ou mouvement	p10,11
B.D.	
Comme ...CU	p12
JUSTICE	
Bidalou, l'anomalie	p13
NUCLEAIRE	
Danger, témoignage	p14
Harrisbourg un an après	p15
CULTURE	
Frankestein	p16,1'
BREVES	p18
CINE	p19
AGENDA	p20

apl

Dir.
J. Sauvageot

/ Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre :
26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes
/ Tél. 76.26.33 / Imp. Mellinet - Nantes

REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10 h à 12h30, réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76.26.33.

NAITRE

en poudre ou en paillettes

Dans le cadre de petits articles variés sur avortement/contraceptions diverses, vasectomie etc... nous aimerions ajouter un volet sur un thème encore inédit dans l'A.P.L. et dont on cause peu: l'"IAD" autrement dit insémination dite artificielle (?) et avec donneur.

black.out

Tout d'abord il est pratiquement impossible sur Nantes d'obtenir une information quelconque (Nantes 6ème ville de France...) C'est le black-out total, - ni auprès du CHU qui renvoie à Paris, Tours ou Bordeaux. - ni auprès du Planning Familial dont la devise était pourtant à l'origine si je ne me trompe "Pour une maternité heureuse" (J'ai téléphoné - eu quelq'un au bout du fil qui devait se renseigner auprès de ses collègues... mais n'a pu me fournir aucun renseignement ni bibliographie. Les hopitaux de Tours et Paris m'ont répondu : -délai d'attente très long, environ 2 ans; -réussite très improbable (moins de 50 chances sur 100) etc... J'avais obtenu entre temps l'adresse d'un centre sur Rennes.

Rennes

Ce centre ou "C.E.C.O.S" (qui doit vouloir dire quelque chose comme "centre d'études et de conservation du sperme") est un centre privé pas officiellement pris en charge par le CHU de Rennes. Il s'agit en fait d'une association type I90I avec administrateurs bénévoles (dont par exemple un prof de la fac de médecine de Nantes. Charbonnel) sans but lucratif - qui travaille en contact étroit avec 2 autres centres identiques en France sous la houlette d'un certain professeur David (passagé à la télé il y a 1 an 1/2 . Le C.E.C.O.S. est hébergé dans les locaux de l'hôpital de Pontchaillou à Rennes dans le service d'urologie ou il dispose de 2 pièces + 1 bout de couloir + 1 téléphone.

5 ou 6 chaises.. Le personnel : 1 médecin (30/35 ans très sympa et sa femme secrétaire très sympa aussi ce qui ne gêne rien + 1 ou 2 personnes : laborantines ou secrétaires.

Déroulement des opérations. Contact par téléphone. Prise de rendez-vous 1 ou 2 mois après. Le premier entretien, médecin très sympa et mettant à l'aise. (un truc marrant : la salle d'attente c'est un couloir de 4 mètres sur 2 de large avec 6 ou 7 chaises comme chez le dentiste, on attend tous ensemble et chaque fois qu'un "nouveau" arrive on se demande toujours si on va pas tomber sur son voisin de palier. Aucun entretien "psychologique" Bilan des différents examens faits à l'homme et à la femme sont demandés:

- I bilan hormonal complet remboursé sécu.
- I cariotype (= analyse des chromosomes pour s'assurer que tout est normal.)

A ce sujet une anecdote significative = le service du CHU qui effectue à Nantes les cariotypes, refuse d'effectuer ces examens lorsqu'elle se doute que c'est pour le CECOS donc dans le but d'une insémination car elle fait suivre son examen d'un long "entretien" sur les raisons qui rendent celui-ci nécessaire. En attendant un peu on y arrive mais il faut que cet examen soit ordonné par un gynéco de Nantes, pour tromper l'ennemi (Rennes travaille avec certains médecins de Nantes).

- . un relevé de température de 1 ou 2 mois de manière à bien déterminer la régularité de l'ovulation.

- . il faut aussi chercher un "donneur", car sinon les délais sont beaucoup plus longs. Nous avons fourni un "donneur" mais qui servira pour quelqu'un d'autre. Le donneur est bénévole. Pour être donneur, il faut avoir déjà eu un enfant (pour être certain de la non stérilité) fournir un cariotype et accepter de se rendre à Rennes 2 ou 3 fois pour effectuer un don de sperme.

Six mois plus tard seulement tous les examens étant faits, nouveau rendez-vous pour décider de la date de la 1ère insé-



TOTO LE SPERMATO ENCORE UN CHOUÏA GIVRÉ ATTENDANT SON HEURE...

mination. Celle-ci a lieu entre 1 jour avant et 1 jour après l'ovulation (plutôt avant selon les dernières techniques apparemment; c'est pourquoi l'observation attentive de la courbe de température est la pièce maîtresse). C'est ce qui est un peu compliqué car il faut prendre rendez-vous pour le jour présumé de l'ovulation !

- . se rendre à Rennes ce jour là, même s'il y a du verglas et en se demandant toujours si c'est pas trop tôt ou trop tard . le médecin regarde si le col de l'utérus est bien ouvert (il faut croire que la nature faisant bien les choses, il doit s'ouvrir à ce moment là exprès).

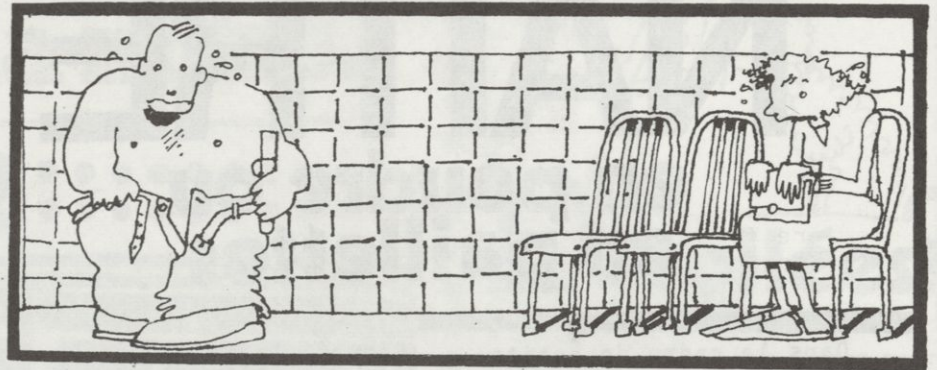
L'insémination proprement dite est tellement peu douloureuse et anodine que j'ai dû à chaque fois demander si elle avait bien été effectuée. Ca dure 30 secondes, et il faut rester allongé 3 ou 5 mn pour que le liquide rentre bien.

C'est un peu froid (c'est du congelé) et on nous met comme une petite capsule en plastique comme un bouchon pour éviter que ça "retombe" (au prix où c'est !) Mais qu'on enlève dès qu'on veut. L'opération proprement dite doit être effectuée avec une sorte de petite canule si fine qu'on ne sent rien.

le coût

Outre 15 consultations (prix normal, remboursé par la sécurité sociale) il ya lors de chaque intervention 100 F pour celle-ci (coté K 15 au code sécu et remboursé.) Mais ce qui coûte cher et n'est pas remboursé, c'est "les paillettes" autrement dit le sperme. L'ingrédient est gratuit au départ (donneurs bénévoles) mais le traitement subi (congélation, analyses etc...) doit être assez coûteux. De plus on paie un forfait de 1 100 F qui permet 5 ou 6 inséminations. Si d'autres sont nécessaires (cela dépend de la facilité à détermi-

ner la date la plus propice .. etc...) le tarif devient dégressif ce qui est assez sympa. Par contre, si vous avez votre bébé du 1er coup la somme reste acquise au CECOS et ça sert aux copains qui ont moins de chance. Surpris que se ne soit pas remboursé vu le battage fait autour de la politique nataliste, nous avons écrit au médecin chef de la Sêcu, qui assez sympa a répondu que du fait de la présentation de l'anonymat (nécessaire contenu de beaucoup de choses) il n'existait aucune modalité ni disposition pour ces remboursements. La seule possibilité étant en effet, d'établir tout un dossier qui soit présenté à toute une commission et une bande d'administrateurs inconnus parmi lesquels ne manquera pas de se trouver le cousin de la voisine ...



le poupon

Le plus beau des bébés, bien sûr, a d'ailleurs le regard tout craché de son papa, le bas du visage en particulier, cède l'avis de tout le monde, c'est rigolo, mais ça n'étonnerait sûrement pas Françoise Dolto. Le nombre de bébés ainsi nés tourne autour de 2 000 pour la France dont 200 pour Rennes je crois.

Statut juridique:

Le point le plus dégueulasse, l'acte d'insémination n'ayant pas d'existence juridique. En tout cas le père, ou plus exactement le mari qui a obligatoirement signé la demande avec la mère, peut par la suite désavouer l'enfant ! (car il est le fruit d'un adultère..!)

Beaucoup de chose, mais ce serait un peu long on oublierait la position de l'église. (qui est comme chacun sait, contre l'avortement car c'est

une atteinte à la vie) Elle est aussi contre ce petit coup de pouce à la vie qu'est l'insémination... (voir les articles parus à ce sujet lors de la naissance de la petite Louise Brown puisqu'était condamné le simple fait d'avoir retiré l'ovule 24 h de la mère pour l'y remettre quelques centimètres plus loin, le passage étant bouché gros péché mortel. Par qu'elle logique l'église est-elle contre l'avortement, pour l'adoption et contre l'insémination? mystère ! et boule de gomme.

Pour ceux qui souhaiteraient plus de renseignements, s'adresser à : D. Lelannou
CECOS
Hôpital
Pontchaillon
35 Rennes
TEL : 16-99-59
16:04
Poste : 207

H.L.M. EN COULEUR

Le bail que l'on signe quand on prend un appartement HLM ne laisse pas beaucoup de place à la fantaisie. On pourrait croire que c'est pour assurer au locataire suivant, l'arrivée dans un appartement en bon état.

En fait dans l'univers hyper-normalisé des HLM, aucun espace ne doit échapper à la morne unité architecturale. Si vous tentez, dans les étroites limites de votre appartement de vous créer un univers personnel, vous êtes réprimé.

Ainsi, une habitante de la Boissière respectueuse du bail qu'elle avait

signé, mais soucieuse de vivre dans un cadre original, laissa-t-elle -avec le consentement de son successeur- un appartement agrémenté de couleurs vives et de fresques psychadéliques (salle de bains, chiottes et couloir). Après son départ, son successeur se ravisant obtint des HLM qu'ils refassent toutes les peintures... à ses frais à elle ! Heureusement, soutenue par la CSF, elle refusa de payer. Les HLM la poursuivirent... Et les voilà déboutés de leur plainte, condamnés à verser des dommages et intérêts à leur victime.

Pourquoi les HLM l'ont-ils poursuivie pour non-paiement alors qu'elle n'avait pas contredit le bail ? L'état de lieux même avait été fait sans donner lieu à une demande de réparation ! C'est la nature même de sa décoration qu'ils ont voulu lui faire payer. Celle-ci ne correspondait pas à l'image type de l'occupant de HLM type. Cette "déviance" picturale légitimait dans leurs têtes une plainte qu'ils savaient sans fondement. En outre, ils ne risquaient pas grand'chose à la poursuivre : un habitant de HLM n'ose pas risquer de perdre un procès, encore moins de payer un avocat... Ils avaient toutes les chances de gagner. Ils ont perdu. Il faut le savoir, le faire savoir ; et surtout rester vigilant face aux restrictions possibles des baux : veiller qu'ils n'interdisent pas par exemple de modifier la couleur des murs... C'est un point de détail, mais comme il est révélateur du peu de cas de nos désirs que font ceux qui organisent notre habitat à Nantes* !

* Cette histoire ne date pas de l'ancienne mairie ; elle a commencé en juin 78.



Une lectrice.

un papa parle

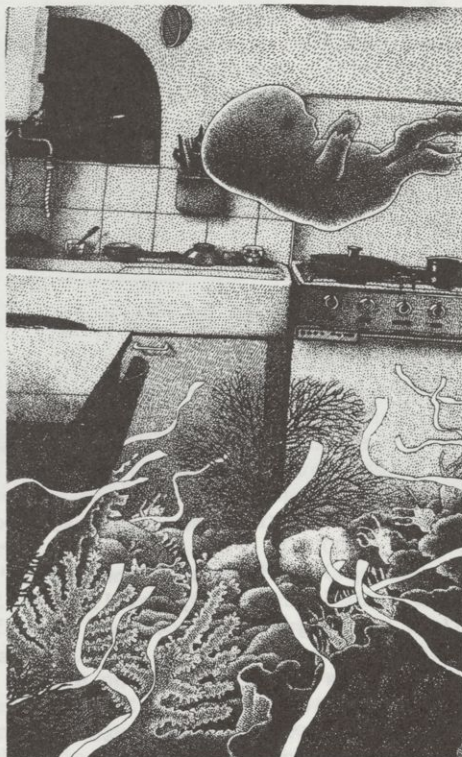
5



Qu'est-ce qu'être père ? La première fois, elle était partie avec son gros ventre qui couvait depuis neuf mois, et à la porte de l'hôpital, elle avait dit: "je préfère rester seule maintenant". Et elle avait disparu dans le blanc-gris avec l'infirmière, sa petite valise à la main. Affaire de femmes. Plus tard ; elle était revenue avec cette drôle de chose emmaillottée, un fils. Elle se débattait avec ses seins qui n'avaient pas assez de lait, les biberons à stériliser, les couches, les pleurs la nuit, le guet du premier sourire, le square, le dispensaire. Moi, le père, je donnais la main, je participais, mais ce n'était pas vraiment mon affaire. Trois ans après, comme on avait fait un vrai mariage, on a fait un vrai divorce. Père, alors, ce fut le mandat mensuel, les week-end sur deux, les demi-vacances, des tranches d'enfants étrangers, sur qui il est impossible d'avoir la moindre influence éducative, tout simplement parcequ'il n'est pas là. Quinze ans après, ce fils, c'est un bon copain qu'on aime voir, qu'on découvre enfin lentement au delà de la mythification mutuelle.

La deuxième fois (récidiviste, hein...), il ya eu la longue attente chaude dans la clinique avec quelques amies, le petit corps jaillissant lentement de l'autre corps dans la joie souffrante. L'impression d'approcher de très près des forces énormes, violentes. Mais approcher seulement. Bien sûr, j'étais présent, et cela compte beaucoup, mais ce n'était pas mon ventre, pas ma douleur, pas mon soulagement, qui avaient fait naître notre fille.

Père c'est donc autre chose. Il y a le rôle social. Mais une fois l'enfant mis au monde, puis sevré, rien ne privilégie plus l'un ou l'autre parent par rapport à l'enfant. Je crois qu'on devient père dans les rapports qu'on crée avec cet enfant. C'est en tous cas ce que j'ai ressenti, la mère au travail, et moi à la maison avec le bébé de trois mois, puis seul avec elle quand elle a eu sept ans. On ne l'a pas porté, on ne l'a pas accouché, on ne l'a pas abreuvé de notre sein. Ce n'est pas l'amour partagé



P. que X. la queue en vert.

fois a donné ce résultat, le plus souvent in attendu, qui peut nous investir vraiment du rôle de père. Cela, c'est l'aspect biologique de la question. On devient père au quotidien, quand on prend en compte tout ce qui concerne le bébé, puis l'enfant, quand cela participe de notre vie, et n'est plus seulement une aide occasionnelle apportée à la mère. Quand la séparation survient, il est alors plus facile d'envisager la garde de l'enfant par le père, qui ne découvre pas alors sa nouvelle fonction avec stupéfaction, et la mère ressent moins la rupture avec l'enfant. Mais le découvre-t-il alors, y a-t-il matière à juger ? Chaque cas est particulier. Et l'affrontement aux situations se fait le plus souvent de par les circonstances, pour les hommes comme pour les femmes, car il ne faut pas oublier la situation traditionnelle : mère-enfant, père au boulot-aide-loisir, tellement inculquée, tellement ancrée au fond de nous-même. Pour sortir de ce schéma, il ne faudrait pas imaginer que toutes les femmes désirent partager leur rôle. C'est loin d'être le cas même dans les milieux dits progressistes. Il se pose alors un problème de pouvoir (sur le ou les enfants), de fonction sociale de la femme qui peut se sentir menacée (si je ne suis plus "la mère"

de successives prises de conscience de part et d'autre, d'évolution progressives, et tout cela n'est certainement pas facilité en cas de séparation.

Cela dit, même préparée, la vie de père célibataire n'est pas si simple. Il y a le côté valorisant, c'est assez bien vu, avec un rien de méfiance des copines qui craignent de se laisser prendre dans un rôle de maman de rechange occasionnelle (ou au contraire le recherche), et les copains qui n'aiment pas trop qu'un mec change les habitudes de mecs. Surtout, cela prend du temps, même sans faire de zèle. Il faut assurer une certaine permanence, même s'il est possible, et souhaitable, de confier parfois l'enfant à des amis, des voisins, ou bien sûr à la mère (sans forcément tomber dans la repartition mathématique et "objective" des partages en deux du temps libre)

Le travail de la maison, que les femmes connaissent bien, envahit facilement le temps consacré habituellement aux copains, aux loisirs aux autres centres d'intérêt, et même au militarisme ! Elever un enfant devient une occupation aussi importante que le métier exercé. Ce n'est pas toujours bien compris "l'année dernière, je me suis surtout occupé de ma fille", passe moins bien, dit par un homme, que "je me suis lancé à fond dans l'archéologie, ou l'antinucléaire". Il y a aussi une tentation, c'est de porter ce rôle comme un drapeau, et ne plus être que cela, de caricaturer, d'être plus mère que la mère.

Certainement, la solution la plus satisfaisante est le rapprochement géographique des parents-séparés. L'enfant la ressent moins. Il peut éventuellement choisir son lieu permanent, et en changer. Il n'y a plus ces trajets, ces ruptures sans cesse recommencées. Mais cela suppose une certaine entente dans le désaccord, une atténuation des rancoeurs. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il s'agit de compromis, et dans ce cas à trois pôles, dont aucun ne devrait faire seul les frais de l'opération.

H. J.

Une nouvelle politique de l'habitat INQUIETANT COCKTAIL

A écouter aujourd'hui les responsables de la politique de l'urbanisme et de l'habitat on peut avoir l'impression de se trouver au milieu d'une assemblée de contestataires. Les critiques de la politique passée pleuvent : "Depuis les années 50 on a voulu construire vite et en quantité, aussi on a accumulé beaucoup d'erreurs. Dans les ZUP les logements sont de mauvaise qualité, la vie quotidienne suinte l'ennui, la ségrégation sociale est inadmissible etc...". Mais grâce au ciel tout cela est bien fini, l'Etat a pris conscience des problèmes et on nous promet une ère de félicité

1 - Un nouveau discours

"Il faut revenir à l'échelle humaine, en finir avec ces opérations gigantesques et sans âme". Construire moins mais mieux, telle est la devise. Parallèlement le thème de la qualité de la vie revient sans cesse : "L'amélioration de la vie sociale est une priorité absolue. Les équipements doivent être adaptés aux besoins des populations, les espaces verts sont plus importants que les parkings, la concertation avec les habitants est la condition de réussite d'une opération". En fait, ce discours n'est qu'une adaptation au changement de période économique. De 1950 aux années 70, l'expansion allait galopante, l'industrie avait besoin d'une masse énorme de main d'oeuvre nouvelle. Aussi a-t-on construit massivement à la périphérie des villes (les ZUP) sans se préoccuper des conditions de vie de ces nouveaux urbains : il fallait parquer les travailleurs au moindre coût, c'était une tâche essentielle de l'Etat à travers les organismes HLM.

Mais aujourd'hui la crise économique est générale, les boîtes n'embauchent plus et donc les besoins capitalistes en logements sont dix fois moindres qu'auparavant. De plus, la politique de la période précédente a évidemment eu des conséquences : développement de la délinquance dans les grands ensembles, révoltes et luttes revendicatives, développement des associations de locataires et du cadre de vie. La politique de l'habitat ne fait que s'adapter à cette nouvelle situation et on assiste à la production d'un nouveau discours officiel qui condamne sans risque la politique passée (dont on n'a plus besoin) et tente de faire croire que l'Etat donne satisfaction aux revendications exprimées. Le financement de quelques terrains d'aventure, le rajout de quelques

commerces et équipements dans les quartiers, les rues piétonnes en centre ville ne coûtent pas bien cher et pour un résultat assez voyant. Ainsi, on colmate les brèches, en calmant les revendications les plus criantes et parallèlement se met en place une nouvelle politique de l'habitat qui n'aura rien à envier à la précédente.

2 - La fin de la crise du logement :

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation du logement ? Les chiffres sont barbares mais ils parlent quand même quelques fois :

- Sur 17,8 millions de logements en France, 500 000 n'ont pas l'eau courante, 3,3 millions n'ont pas de WC à l'intérieur et 5,3 millions n'ont ni baignoire ni douche. C'est à dire que près de 16 millions d'habitants de ce pays n'ont pas de douche chez eux.
- A Nantes sur 91 000 logements au total, 13 000 n'ont pas de WC et 18 000 ni baignoire ni douche. Et dans ces chiffres les HLM ne sont pas compris puisqu'ils ont les "normes" de confort même si on y vit fort mal.
- Dans ces conditions parler de fin de la crise du logement en France montre bien que les besoins pris en compte ne sont certainement pas ceux des habitants.

3 - La politique actuelle de l'habitat

La nouvelle politique de l'habitat s'appuie sur deux axes :

- la réforme du financement du logement (la fameuse APL : Aide Personnalisée au Logement) ;

L'HABITAT?
C'EST MALHEUREUX À
DIRE MONSIEUR,
MAIS ON S'HABITUE
À TOUT

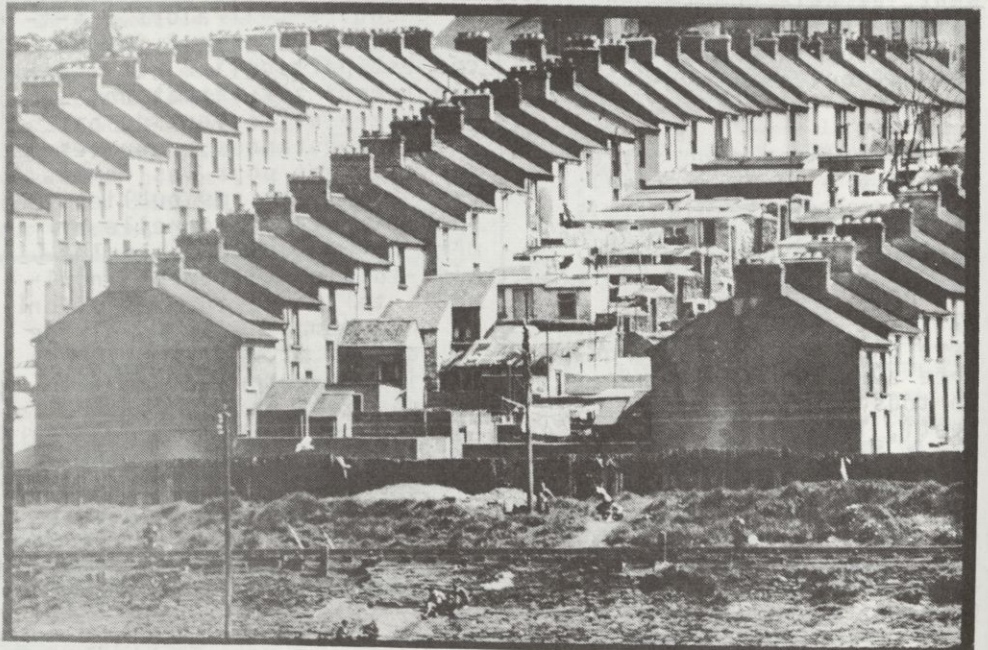


- la réhabilitation des centres anciens.

La mise en place de l'APL entraîne un bouleversement total dans le financement du logement dit social. Ce n'est pas simplement le remplacement d'un type d'allocation (l'allocation logement) par une autre (l'APL) mais une refonte générale de la politique de l'Etat en matière de logement.

En quelques mots, depuis l'après guerre, l'Etat en accordant des prêts à taux d'intérêt très bas aux organismes HLM permettait à ceux-ci de construire moins cher que les promoteurs privés et donc de pratiquer des loyers plus bas. La réforme de l'APL supprime cette aide à la construction et plutôt que d'aider les organismes à construire, aidera les gens à payer leur loyer.

Le discours qui va de pair explique qu'ainsi au lieu de construire des tours pour immigrés, des tours pour ouvriers, des tours pour employés et petits cadres (en jouant sur des niveaux de subvention différents) on construira les mêmes logements pour tous et l'APL aidera du plus au moins, au fur et à mesure que les revenus augmenteront. C'est la fin de la ségrégation sociale ! En fait la réalité est toute autre et la réforme vise trois objectifs :



• ouvrir le secteur du logement "social" au secteur privé. En période de crise les promoteurs n'acceptaient plus de voir la moitié de la construction neuve leur échapper. Mais dorénavant puisque ce n'est plus la construction qui est aidée mais les futurs occupants, les promoteurs privés pourront "faire du social", l'Etat par le biais de l'APL payant un surplus de loyer.

• augmenter la part du revenu consacré au logement. La plupart du temps les loyers après APL sont plus élevés que les anciens loyers HLM. Sauf pour les catégories de revenus les plus bas (immigrés, retraités, chômeurs, familles très nombreuses) qui de toute manière ne pourraient pas payer plus cher et pour qui l'APL devrait jouer à peu près à égalité du système actuel, l'effort financier demandé va faire un bond sérieux. Par exemple un couple où mari et femme travaillent, gagnant en tout 6000 Frs (3500 F + 2500F) ayant un enfant, le loyer au moins de 1000 F et l'APL nulle.

Cette situation ne pourra d'ailleurs que s'aggraver le gouvernement ayant refusé d'indexer l'APL à l'indice INSEE du coût de la vie. Continuons : dans l'agglomération nantaise deux opérations existantes vont passer dans le nouveau système : le Sillon de Bretagne et la Bugalière. Le résultat tout cuit d'avance est que les familles dont les revenus vont être trop élevés pour toucher l'APL et qui vont voir leur loyer multiplié par 2 partiront (dans le cas du Sillon) pour trouver mieux au même tarif ou seront poussés à acheter leur logement - la Bugalière-. La ségrégation sociale loin de disparaître n'en sera qu'accrue.

• Le troisième objectif va de pair avec le précédent. En augmentant fortement les loyers l'Etat pousse à l'accession à la propriété ceux qui ont un revenu minimum et stable. Pourquoi donner chaque mois 1000 ou 1500 F à un propriétaire alors qu'avec 2000 F on peut devenir propriétaire de sa maison ? On arrive ainsi tout facilement à dispenser le tiers du revenu familial pour avoir droit à son chez soi ! Et dans ces conditions la maison, son équipement, son entretien deviennent la contrainte n°1. Les remboursements sont tels à la fin de chaque mois que tout le budget familial se trouve comprimé (bouffe, loisirs...) et qu'une interruption de salaire (chômage, mais aussi grève) devient dramatique. Le but du pouvoir, dans cette course à l'accession, en plus du marché que cela représente pour les entre-



prises est la poursuite d'un vieux rêve :

"Si chaque français était propriétaire de son logement, ce serait la fin de la lutte des classes".

La réhabilitation des centres anciens est le deuxième volets de cette nouvelle politique. On a vu déjà le nombre faramineux de logements inconfortables encore existants. Ceux-ci sont principalement situés dans l'urbanisation ancienne au centre des villes. Et depuis une vingtaine d'années s'est développé un mouvement d'abandon d'une grande partie de ces logements par leurs habitants. La population continuant (on vient y vivre) étant composée essentiellement de retraités, immigrés, sous-prolétariat n'ayant même pas les moyens de payer un loyer HLM). Or l'installation de ces rentables ghettos en plein cœur des villes n'était guère admissible par les différents niveaux du pouvoir (du municipal au national) le centre ville étant traditionnellement le lieu d'exercice du pouvoir et son image est un facteur non négligeable de sa crédibilité. Il fallait donc réagir et en profiter pour ouvrir un nouveau marché lucratif. Un système de subventions très avantageuses a été mis au point pour les propriétaires louant leur logement, leur permettant de refaire du neuf dans du vieux, de sortir de la loi de 48 (qui protégeait les occupants) et de se rattacher au système de l'APL. Exit les immigrés, les vieux, place aux jeunes cadres... De plus ce marché de l'ancien est particulièrement adapté aux petits et moyennes

entreprises du bâtiment qui trouvent là un terrain de reconversion privilégié.

4 - Un terrain de lutte à (ré)investir

Ce tour d'horizon, un peu long avait pour objectif de montrer que ce que met le pouvoir en place en matière d'habitat n'est pas négligeable. Et tout cela derrière un discours officiel qui n'hésite pas à reprendre des thèmes favoris de la gauche et des associations du cadre de vie. Une anecdote : dans le cadre d'une opération d'amélioration d'un grand ensemble HLM, l'administration a financé la mise sur pied d'un groupe femmes (animatrices, équipement, fonctionnement) pour favoriser la vie sociale. Loi du marché, libéralisme + innovations sociales voila le nouveau cocktail que nous sert le pouvoir. Et le silence et l'absence de réaction d'envergure que l'on constate aujourd'hui est bien inquiétant (cf compte rendu du débat à Chantenay entre le directeur de la construction, la maire de Nantes et les associations, APL n°111). En s'attaquant aux conditions de vie hors de l'usine le pouvoir sait qu'il rencontrera une moindre résistance. Mais les effets sont tout aussi graves.

Lulu.



RL Populaire

VOYAGE CHEZ LES CLANDESTINS

L'APL est allé à St Nazaire rencontrer l'équipe de Radio Libre Populaire St Nazaire et pour mieux les connaître a suivi une émission du vendredi soir de bout en bout, de la fabrication à la diffusion.

la mise en boîte

A 18 H, précaution oblige, nous ne connaissons toujours pas le lieu d'enregistrement, une demi-heure après c'était parti. Déballage du matériel, assez simple mais bien foutu, un vrai petit studio portatif. Et celles et ceux qui étaient autour de la table manipulaient boutons et casques avec aisance, sans avoir l'air de s'emmêler les pinceaux. Alors de quoi on cause ? Bof c'est pas l'enthousiasme. Le vendredi soir c'est le jour de l'actualité, on traite de ce qui c'est passé dans la semaine, sans grande préparation.

"Quels sont les enregistrements qui ont été faits ?"

"Est-ce qu'on parle de l'appel des 100" ? "On a quelque chose sur la guerre des profs" ? "On parle de la SNIAS" ?

1 heure et demie de cassette sur la SNIAS, on écoute, c'est long.

"Il faudrait trouver un ou deux passages vivants". Rien à faire, c'est toujours l'historique, rien sur les élections. Sujet abandonné qui sera repris pour une émission "dossier" du dimanche. "Tant pis, on démarre". Silence. C'est l'indicatif. Petite boîte à musique de la présentation de l'émission : "Bonsoir, c'est RLP St Nazaire entre 88 et 102 MgH. Bonjour aux brouilleurs, à la PJ, au Juge d'Instruction. Au sommaire : la grève des profs, la fête de radio libre avec "Machin" et la vie de la radio, les chantiers et leur avenir".

Musique...

La conversation démarre entre 2 des animateurs sur la grève des profs. Des questions plutôt grinçantes "pourquoi y avait-il plus de monde à la manif du privé que du public" ? "la loi Guermeur, tout le monde s'y retrouve, la CFDT qui demande son extension comme le RPR qui soutient la grève"... Pause, musique, on cause technique, et on réécoute l'enregistrement. Ca repart sur la vie de la radio : rappel des inculpations, 2 nouvelles convocations chez le juge, réunion d'un comité de soutien avec la CFDT, la FEN, la CSCV mais absence du PS

(alors qu'un des inculpés est Evin député PS de St Naz) du PC et de la CGT (un inculpé également).

Ca cafouille sur le choix d'un morceau de Machin. On s'énerve. "Je supporte pas ce truc, c'est douçâtre !"... On le présente quand même. "Ce que vous écoutez là, c'est Machin, il passe mercredi soir à la maison du peuple dans le gala de soutien à RLP St Naz. Annonce d'une pétition de soutien à la radio puis de nouveau un morceau de musique et présentation des prochaines émissions du dimanche matin. Plogoff, la SNIAS, un prisonnier sortant de tôle. Et l'on passe au troisième sujet du jour : les nouvelles commandes aux chantiers de l'Atlantique. Là encore questions et réponses égratignent : pourquoi les syndicats ne parlent-ils plus de reconversion ? A quoi servent les aides de l'Etat qui représentent autant que la masse salariale ? Le retour à 40H, pas grand monde en a envie, le vendredi libre était bien occupé, mais personne ne critique le retour à la "normale"... Et voilà. Re Machin, re l'annonce de la fête ; c'est fini "Bonsoir (sur un fond musical de M. Jarre). A dimanche prochain pour l'émission sur Plogoff."

Salut, Bonjour à l'APL... le micro circule. De nouveau la boîte à musique. Stop 19H30 fin de l'enregistrement ! On ne réécoute pas, on n'enlève rien, c'est du semi direct. Un petit moment de détente et puis en route.

émission

Choix du lieu d'émission. A 20H pile ça démarre. Et ça marche. Dans la voi-



ture à 200 m, 800 m, 1 km du lieu d'émission on entend bien, très bien, c'est presque aussi bon que FILA. 20H5 début de la discussion sur la grève des profs. Un énorme sifflement sort du transistor. C'est fini. Les brouilleurs les ont trouvés. On s'éloigne pour voir d'un peu plus loin, d'un peu plus de Côté, du sens opposé. Pareil... les brouilleurs sont les plus forts. On revient vers le lieu d'émission. A 100 m de l'émetteur, on entend enfin correctement. Maigre... les flics passent, ne s'arrêtent pas. On continue à tourner, direction le centre. Ca brouille dur. 8H 28 devant la mairie : le brouillage s'arrête et on entend la fin de l'émission, rappel de la fête, Michel Jarre, "Bonsoir, aurevoir, c'est la fin de l'émission de RLP St Nazaire".

TDF veille

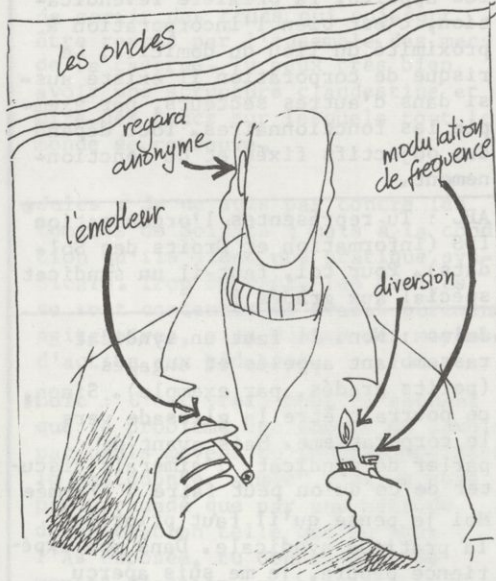
Au total 6 à 7 mn d'émission très audible, l'introduction et la conclusion. Pour le reste un magnifique ronron bien dur à supporter. TDF veille au grain et ne semble pas disposer à laisser entamer son monopole, au moins le vendredi soir. Car le dimanche, jour du seigneur ? Les émissions passent sans aucun brouillage, mystère.. Du côté de la voiture émettrice.. c'est assez simple, la cassette reliée à l'émetteur -très petit- relié lui-même à une antenne classique. On ne s'aperçoit pas que l'émission est brouillée. Au bout de 5 mn une voiture de flic. Réflexe bien rodé, on démarre. Fausse alerte ils poursuivent leur route. Nous restons aux aguets pendant la demi-heure. Nous rejoignons les copains qui nous apprennent que l'émission a été brouillée au bout de 5 mn.

après, on cause

On rejoint toute l'équipe dans un bistrot tranquille et on cause.

Q : "Comment réagir au brouillage est-ce-que c'est possible de l'empêcher" ?

- "Non, c'est le pire, ils font crever les radios avec ça, c'est complètement démoralisant".
- "On ne peut pas lutter techniquement contre le brouillage. TDF a toujours des moyens plus importants que les radios libres. C'est la guerre des nerfs".
- "C'est pour ça que le dimanche on fait des émissions sur dossiers, plus préparées. Elles passent et en plus elles peuvent être diffusées en cassettes" (manif des femmes à Paris, centre de culture populaire...).
- "Un autre moyen c'est de diffuser dans des grands magasins ou à l'ANPE. Là le brouillage est inefficace. Mais on ne l'a pas encore fait".
- "On fait aussi des émissions pour une boîte précise : la SNIAS, l'IUT A l'IUT la première fois ça n'avait pas marché, les gars n'y croyaient plus à la radio, mais on y est retourné, ça à marché et là ça été le grand enthousiasme".
- "Brouillés ou pas, il faut continuer nos émissions du vendredi soir. Elles sont le témoin de l'existence de la radio, un symbole. Des gens essaient d'écouter, prennent le brouillage, mais au moins ils savent qu'on existe, qu'on continue".
- "Au début on prevenait par petits mots dans les boîtes à lettres. Mais on touchait 20 à 50 personnes.



Maintenant on utilise la presse comme relais. Notre audience s'est quand même très largement accrue".

Q : "Votre audience, vous réussissez à la mesurer" ?

- "Indirectement. On a beaucoup travaillé avec des militants d'organisations syndicales et politiques. Et on a essayé de faire un gros travail en dehors des émissions en direction des associations des syndicats. Un des résultats a été la création de l'Association Nazairienne pour la Liberté d'Expression où il y a l'UL CFDT, et la CSCV. On joue également sur les contradictions existant au sein des partis et syndicats. La CFDT nous soutient aussi de peur que la CGT ne lance sa propre radio et qu'elle n'ait rien à mettre en face. Au sein du PS rocardiens et CERES ne sont pas sur la même longueur d'onde...*

- "Et puis, on sort un canard (NDLR en vente à l'APL) qui raconte la vie de la radio et qui se diffuse à plusieurs centaines d'exemplaires"

* Mais fondamentalement ils sont méfiants vis à vis de nous car ils n'ont aucun contrôle organisationnel sur nous. D'ailleurs le dernier projet de loi du PS en matière de radio est totalement hostile aux radios libres.

Q : "Et la répression, où en est-elle" ?

- "Là les avis divergent dans l'équipe. Tous ne prêtent pas les mêmes intentions au pouvoir. Mais il est sûr que là aussi il y a des contradictions. Le procureur voudrait bien poursuivre mais le sous-préfet trouve qu'il y a bien assez d'emmerdements avec les ouvriers du coin. En tous cas les anecdotes ne manquent pas. Un soir une voiture de flics les coincent. Tout le monde croit que c'est foutu et puis les flics... se barrent ! Une autre fois c'est en hélicoptère qu'ils ont cherché à localiser l'émetteur. Vainement mais il paraît que cela fut une drôle d'impression. Le plus beau c'est le soir du meeting du PSU avec Huguette Bonchardeau à la

maison du peuple. Les flics sont persuadés que RLP émet depuis le meeting et la DST présente demande l'intervention de 3 cars de CRS. Panique chez les RG de St Nazaire qui imaginent les conséquences et

décide finalement la sous-préfecture à renoncer à l'opération. Dommage, l'émetteur n'y était pas...

Q : "Mais finalement vous ne ferez pas mieux de faire un canard ?" (question intéressée...)

- "Jamais ! C'est un plaisir de faire une émission, ça n'a rien à voir avec une feuille de papier".

- "Quand ça ça passe, c'est merveilleux la parole c'est la magie. Il n'y a rien d'équivalent".

- "Il y a quand même des problèmes. Les gens ont souvent du mal à être spontanés devant un micro. Et l'on nous ressort souvent le discours traditionnel, bien appris, pas de risque".

- "Mais la radio, c'est aussi un peu la peur, le risque de l'émission, cette sensation de braver l'institution. Et on est pas prêt d'y renoncer".

Bip. Bip.



* des militants

Wendo.

Un Week end WENDO avec Culture et Liberté.

Le Wendo (auto-défense pour les femmes) est une méthode qui permet à toutes les femmes d'acquiescer rapidement les moyens de se défendre face à une agression. Le premier stage de sensibilisation s'organise en un week-end intensif (2 fois 6 H) apprentissage des techniques de base, discussions.

Ce stage se déroulera au Centre de la Gobinière à Orvault de 9H à 17H, les 19 et 20 avril 1980 et s'adresse à toutes les femmes intéressées par cette technique.

Pour tous renseignements et inscription s'adresser à Culture et Liberté 30 rue de la Boucherie Nantes. Tel : 48.48.16.



contraception

L'Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine, l'ARDECOM a dressé le bilan d'une expérimentation de "pilule" par 6 hommes pendant 1 an. Cette association a publié une brochure d'une cinquantaine de pages qui contiennent plein d'informations inédites sur la contraception masculine ainsi que des thèmes de réflexion sur paternité, sexualité, mecs etc...

Prix de vente 10F disponible à : l'APL 26 bis Bd R. Schuman. Nantes. Librairie 71 29 rue J. Jaurès Librairie Euzen rue J. Jaurès Nantes ou écrire à : ARDECOM 9 rue Thuret 94 150 Chevilly la Rue. (10F + 5F pour frais de port)

SOLDATS

MANOEUVRE OU MOUVEMENT

La semaine dernière, le quotidien des casernes. Cette semaine, avec les mêmes, certains encore encasernés, les autres fraîchement sortis, on rediscute de l'armée à travers le passé et le présent du mouvement des soldats. Les comités de soldats sont-ils morts ? Le syndicat de soldats est-il en train de naître ? Vous allez tout savoir...

APL : Peut-on dire qu'il y a une mémoire collective du mouvement des soldats ? Y a-t-il des allusions au passé du mouvement des soldats ?

Pierre : Moi, d'après ce que j'ai vu, c'est moins chez les bidasses que chez les gradés qu'il y a des souvenirs ; et même, des mauvais souvenirs. Quand ils voient des petits groupes discuter, ils disent souvent : "qu'est-ce que vous êtes en train de tramer là, vous êtes en train de faire un syndicat de soldat ou un comité de soldats" etc...

Alain : Ah oui ! Combien de fois j'ai entendu cela. C'est une réunion du syndicat !

Pierre : Par contre, au niveau des appelés, il y a très très peu de références au passé. Pratiquement pas de mémoire collective.

APL : Mais les gradés, lorsqu'ils en parlent, c'est par crainte ? Par boutade ?

Alain : Je pense que s'ils en parlent à ce point-là, c'est bien que ça les a fait chier, et qu'ils ne tiennent pas trop à voir reflourir des actions collectives.

Pierre : On peut se demander parfois si pour certains, ce n'est pas par frustration de ne pouvoir eux-mêmes se structurer en syndicat. Au niveau

des sous-officiers, je pense qu'il y en a qui aimeraient le faire.

Jules : J'ai souvent posé la question aux sous-officiers, et ils reconnaissent ne pas pouvoir se défendre. Dans les unités techniques c'est assez mal vécu parce qu'ils font un boulot équivalent à ce qu'ils pouvaient faire dans le civil, et sans pouvoir se défendre.

Alain : En plus, je constate une grande différence entre les petits gradés qui sont rentrés à l'armée pour des raisons de boulot, qui passent péniblement les grades un par un et qui se savent bloqués, Au dessus il y a ceux qui ont fait les écoles et qui sont officiers sans problèmes. Pour les premiers il y a une sensibilité assez forte au syndicat. Ils s'estiment fonctionnaires, et quand ils ont des augmentations, ils savent très bien que c'est parce que les autres (les civils !) ont gueulé. S'il y avait un syndicat je crois qu'il y en aurait beaucoup qui sauteraient dessus. Ils se sentent coincés comme des pions et voudraient donc être défendus.

Pierre : En discutant avec eux, je me suis rendu compte que leur vague idée de syndicat, ça serait quand même vachement corporatiste, fasciste même, à la limite. Ils alignent un tas de revendications. L'armement ils voudraient qu'il soit plus fort. Les interventions à l'étranger, ils ont l'impression de se faire avoir.. Enfin, tous ceux avec lesquels j'ai discuté, ça aboutissait à des trucs corporatistes. Pour certains, avec des idées de coup d'Etat... Le gouvernement, ça va pas... Ils ont une haine de tous les politiques, de tous les systèmes. Ils critiquent



aussi bien le socialisme que le capitalisme, et s'estiment toujours les garants d'un ordre qu'ils pourraient facilement établir à l'image de l'ordre militaire.

Jules : Le syndicalisme qui pourrait aller vers le corporatisme, c'est un risque, bien sûr. Mais on pose alors la question d'un syndicat qui soit en prise sur la vie civile, avec comme conséquence, le dés-encasernement. Il faut supprimer cette frontière civil-militaire, et pour les appelés, la première revendication, c'est bien l'incorporation à proximité du lieu du domicile. Le risque de corporation il existe aussi dans d'autres secteurs, par exemple les fonctionnaires. Tout dépend des objectifs fixés et du fonctionnement.

APL : Tu représentes l'organisation IDS (Information et Droits des Soldats). Pour toi, faut-il un syndicat spécial aux gradés ?

Jules : Non. Il faut un syndicat rassemblant appelés et engagés (petits gradés, par exemple). Sinon, ce pourrait être la glissade vers le corporatisme. Mais avant de parler de syndicat, j'aimerais discuter de ce qu'on peut faire à l'armée. Moi je pense qu'il faut prioriser la pratique syndicale. Dans mon expérience propre, je me suis aperçu que, plutôt que de constituer un Comité de Soldat "classique" fonctionnant de manière clandestine, autour de tracts et petits journaux, on avait entre nous la possibilité de mener des petites actions collectives de résistance. Ça a abouti à une pratique différente, c'est-à-dire une action à visage découvert. Le moment important pour, ce fut le rapport sur le moral des troupes. Le capitaine a demandé l'avis à quelques soldats, et nous on lui a proposé une réunion de tous les appelés de la Compagnie. Il a accepté... Le lendemain matin, on nous annonce les réunions par sections. Alors, on s'est retrouvé tous les appelés pour discuter entre nous et on a commencé à parler de nos problèmes : le fric, les conditions d'hygiène et de sécurité, les transports, les sanctions etc... Ensuite, on a élu des délégués par section qui ont élaboré un cahier



de revendication auprès du capitaine. Celui-ci nous a dit "c'est pas mal, mais ça ressemble à des choses déjà vues, vous savor... dites-moi donc... mais oui... les Comités de Soldats!" Alors, protestation, puisqu'il n'y avait aucun meneur, aucune organisation ; c'était une pensée de toute la Compagnie. Ce qu'est devenu le rapport, on ne sait pas. Mais pour les copains, ça leur rappelait les A.G. du lycée, ou du collège ; ce qui veut dire que par exemple, s'il y avait un mouvement syndical dans le milieu lycéen et collégien, ça aiderait énormément le développement du mouvement des soldats.

Loïc : J'ai vu un exemple un peu identique au tien, durant la pleine période des Comités de Soldats (1976-1977). Dans une caserne, la hiérarchie a voulu consulter la masse des appelés. Elle a provoqué une réunion avec des bidasses moyens, des gars choisis en fonction de leur comportement plutôt calme et ordinaire. Pendant cette réunion, ces gars-là ont sorti la plupart des revendications qui étaient parues dans les tracts du Comité de la caserne. Ça a fait un choc... Pour moi, il y a un problème de forme qui est lié à la répression. Donc je suis pour la clandestinité. Mais surtout, le problème principal, c'est bien celui de sortir des trucs qui puissent être repris par l'ensemble des mecs de la caserne. Tu peux très bien avoir une structure clandestine et dire des trucs sur lesquels tout le monde se retrouve.

Jules : Je ne suis pas contre les Comités de Soldats ; mais à la condition qu'ils aient une pratique syndicale. Trop souvent, les Comités se sont contentés de tracts purement agitateurs, sans donner des moyens d'action aux bidasses.

Loïc : C'est vrai, tout en sachant que le problème est énorme de savoir par quels moyens tu pourras modifier le mastodonte "armée" ! Je ne suis pas persuadé que par une méthode de délégation telle que tu nous l'as exposée, tu donnes plus de moyens d'action aux bidasses.

Alain : Je voudrais dire que personnellement, j'ai essayé de savoir chez les appelés ce qui les attirait le plus : comité ou syndicat. En fait, j'ai été étonné par l'aspect "travail" vécu par les gars. Si l'armée, c'est une forme de travail, surtout dans les unités techniques, l'aspect syndical est davantage souhaité, par analogie avec le civil. Pour eux, le Comité, c'est plus secret et l'affaire de quelques uns, alors que le syndicat pourrait reprendre les revendications de tous.

Pierre : Je crois que les Comités aujourd'hui doivent aussi avoir un côté syndical. D'accord pour dire qu'il faut donner les moyens aux appelés de mener leurs revendications. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faille constituer un syndicat de soldats. Proposer des axes, d'accord.

Jules : Pour moi, le syndicat, je ne le vois pas simplement comme moyen de lutte, mais aussi, comme mémoire collective. Il n'y a aucune coordination du mouvement ; alors que si tu avais une préparation des gars avant qu'ils partent, une structure nationale qui prenne en charge les revendications, pour moi, c'est un syndicat.

Pierre : Quand tu parles de syndicat je pense aux syndicats ouvriers, et personnellement, je ne tiens pas à reproduire ses insuffisances et ses erreurs dans le mouvement des soldats. Moi je me situe dans les tentatives qui ont déjà été faites par le mouvement pour trouver une forme de coordination des comités de soldats.

Alain : Personnellement, je crois que pour les appelés la forme d'organisation syndicale passerait mieux parce que c'est plus solide et que

Jules : Avant même de savoir s'il faut choisir entre syndicat et comité, il faut d'abord voir sur quelles bases le mouvement peut se développer. Pour moi, c'est sur des bases revendicatives : sécurité, hygiène, transports, punitions etc.

Pierre : D'accord, mais en même temps, il faut dénoncer le rôle de l'armée. Par exemple en Afrique... Sinon, c'est insuffisant.

Jules : Bien sûr, qu'il faut dénoncer l'armée. Mais il faut exiger le droit d'expression et le droit d'organisation à l'armée. Exiger et prendre ces droits, pour éviter que les gars restent muets pendant 1 an, éviter toute résignation ; c'est là un des objectifs essentiels d'I.D.S. qui représente une tendance du mouvement des soldats. C'est en prenant appui sur la généralisation de la pratique syndicale



pour un jeune qui débarque dans une caserne, il aurait une structure à laquelle s'adresser.

Jules : Par exemple, je crois qu'il est extrêmement important d'avoir une permanence syndicale dans une ville de garnison. Avec les structures clandestines, les gars ne savent pas où aller.

Pierre : Mais même avec la structuration en comités, tu peux avoir des contacts avec les syndicats ouvriers. Par exemple à Avignon, c'est la CGT qui soutient le Comité. Un Comité clandestin peut fonctionner en lien avec le mouvement syndical sans pour autant se structurer lui-même en syndicat.

Jules : Tu sembles dire qu'un syndicat de soldats aurait forcément le même fonctionnement que les syndicats ouvriers. Pour moi, je ne sais même pas encore comment il pourrait se structurer ; donc on ne peut anticiper sur les erreurs d'appareil comme tu le fais... Un comité de soldats peut aussi être bureaucratique.

Alain : En fait le gros problème, c'est la continuité de l'action dans les casernes. Il faut éviter la clandestinité à tout prix, même si provisoirement elle est nécessaire. Il faudrait un jour s'afficher au grand jour, pour que les gars se sentent moins perdus.

à l'intérieur des casernes, que pourra se constituer un syndicat de soldats - appelés et engagés - indépendant de la hiérarchie militaire, soutenue et solidaire des organisations de travailleurs. Ceci-dit, il est bien évident que nous sommes partie prenante et solidaire de toutes les luttes des soldats.

Pierre : Il ne faut pas sous-estimer le rôle de l'armée. Pour les gars, ça pose aussi problème. J'ai eu des discussions sur "l'armée saute à Kolwesi" vachement accrochantes, même sur l'armée de guerre civile. Avant de terminer, je voudrais juste dire un mot sur une autre composante du mouvement des soldats, qui s'appelle "Soldats en Lutte". Leur objectif est de favoriser la structuration des comités de soldats. C'est un soutien aux bidasses dans les casernes.

Alain : Enfin, l'objectif le plus important serait de préparer les gars qui vont partir et donc d'avoir une permanence sur la ville de Nantes où laquelle les gars puissent s'adresser.

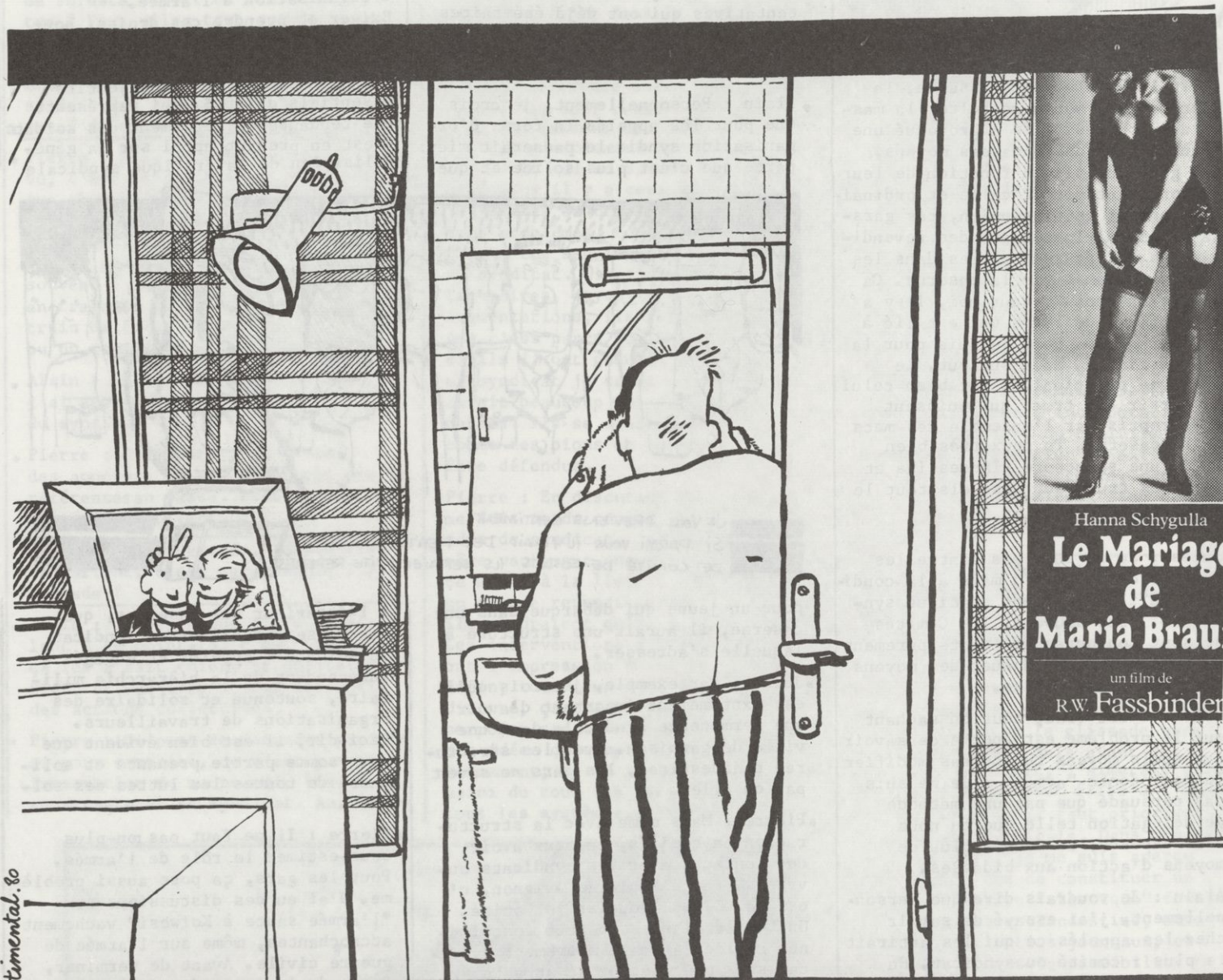
Propos recueillis
par Paul K.

P.S. : Pour tous contacts : IDS - Nantes : c/o APL 26 bis Bd Schuman. Nantes.

Si tu es à l'armée, laisse l'adresse d'un(e) ami(e).

COomme ça, sur le moment, j'en ai pas fait une jaumisse. Rapport à la vie courante, j'suis pas le genre de mec à problème. Mais ce coup ci la pilule est dure à avaler...

Des fois, au ciròche, y'a des histoires comme ça, mais c'est pas vrai : c'est inventé...



vincent timental. 80

- elle est raide celle là !

... moi j'aime bien ça l'ciròche, c'qu'y a c'est que j'aime pas y aller tout seul...

Le plus dur c'est de prendre le taureau par les cornes, de pas tomber dans la déprime. Si au moins y'avait pas ce putain de silence.., alors forcément : j'cause tout seul.

CU

Le juge Bidalou, à Nantes

l'anomalie

Le justicier, Robin des Lois, le Cohn-Bendit de la magistrature... les journalistes n'y sont pas allés de plume morte pour épingle Jacques Bidalou, le jeune juge d'HAYANGE. Il était à Nantes jeudi 27, invité par le Comité de Vigilance et la Commission Juridique, ces structures héritées de la récente grève des étudiants nantais contre les expulsions d'immigrés et les Lois racistes. Pour témoigner de la longue lutte des résidents du foyer SONACOTRA d'Hayange. Pour débattre de la marge de manoeuvre, de la possible dissidence d'un "magistrat de base" dans le béton armé de l'institution judiciaire...



Juillet 78. Le moment fort de la lutte des résidents des foyers SONACOTRA. 120 foyers en grève des loyers. Parmi eux, celui d'Hayange en Lorraine sidérurgique. Une poche de résistance. Le 6 novembre 79, le Tribunal de Grande Instance de Thionville ordonne la fermeture du foyer en grève. Par cinq fois, Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange ordonnera la réintégration des résidents. Par cinq fois, sur demande de la SONACOTRA, le Tribunal de Thionville rendra des ordonnances contraires, interdisant l'accès du foyer "à toutes personnes étrangères"... "Etrangères", le mot est bien choisi concernant des travailleurs immigrés expulsés de leur logement...

Par trois fois le juge Bidalou sera récusé par ses supérieurs hiérarchiques, désaisi de ce dossier trop brûlant. A chaque fois, il passe outre, continue à siéger, se transporte sur les lieux en présence d'un huissier pour faire constater que l'accès du foyer n'est pas libre.

Anomalie dans l'institution judiciaire. Son argumentation, Jacques Bidalou la développe en trois points.

"La SONACOTRA, au tout début des grèves de loyers il y a cinq ans, s'était adressée aux juges des loyers. Ceux-ci avaient ordonné l'expertise des locaux et un renvoi devant les tribunaux administratifs pour savoir si les loyers étaient conformes... La SONACOTRA a alors essayé autre chose. Elle s'est présentée devant le juge d'instance pour demander l'expulsion des résidents. Seulement, les locataires ont un certain nombre de droits. Alors, les avocats des logeurs ont sorti de leur manche un nouvel argument : les résidents de foyers ne seraient pas des locataires, mais des "hébergés à titre précaire". Hébergement précaire, celui de ces algériens qui logent au foyer depuis plus de quinze ans ?

"Deuxième point : puisqu'il y a divergence sur la nature du contrat qui lie la SONACOTRA à ses résidents

il faut juger au fond. Or on a utilisé une procédure d'urgence, le référé, qui évite le débat sur le fond. Et on a justifié l'urgence en disant que "la grève des loyers risquait de mettre la SONACOTRA en faillite"...

Et la Cour d'Appel a confirmé. Est-ce admissible ? "En troisième lieu, je pense qu'il faut faire un parallèle entre ce conflit collectif des loyers et un conflit collectif du travail. A mon sens, les grèves de loyers sont amenées à se développer dans les années qui viennent. Les salariés ont mis cinquante ans à faire admettre que la grève ne rompt pas le contrat de travail mais le suspendait simplement. Je pense que la justice doit s'aligner sur le droit du travail pour le conflit de la SONACOTRA : l'expulsion des résidents ne rompt pas le contrat de location, et il faut imposer la reprise des négociations".

Voilà pour l'aspect juridique.

Mais Jacques Bidalou n'en reste pas là. Avec un sens inné de la formule qui fait mouche, de la provocation, de l'"affronterie" disent certains, il brosse un rapide tableau, une épure, de la dimension politique de cette affaire.

Le soutien des syndicats et des partis de gauche à la lutte des résidents ? Autant dire qu'il a été timoré, frileux :

"C'est le PC qui a lancé l'affaire, avec une question orale au parlement et la première page de l'"HUMA". Il s'est mis en position de négociateur privilégié. Seulement le protocole d'accord qu'il a concocté a été refusé par les résidents. Alors il s'est retiré. CGT, PS et CFDT sont aussi venus... et ont laissé tomber.

Il y a eu deux attitudes : ceux qui ne viennent pas parce que ça ne vaut pas le coup et ceux qui viennent pour bouffer ou sucer quelque chose. Ils se sont comportés en organisations phalocratiques qui tirent leur coup et puis s'en vont". Même le Syndicat de la Magistrature

dont Bidalou est membre n'est pas épargné dans ce jeu de massacre. L'intervention du S.M. est jugée bien tardive et gênée.

"Pour la première fois, à mon propos, le syndicat s'est permis de porter un jugement, d'exercer un "contrôle hiérarchique" sur l'un de ses adhérents"...

Mais le débat essentiel :

quelle est la possibilité d'intervention (et y en a-t-il une ?) d'un juge de base contestataire à l'intérieur de l'institution judiciaire, c'est Maître Choucq, l'avocat nantais récemment suspendu à Quimper qui va le lancer. "Tu te nourris d'illusions. Tu te réfères à une notion mythique d'un juge "garant des libertés"... La fonction du juge des expulsions, c'est d'expulser. Et ça fonctionne.. S'il ne joue pas le jeu, on le récu-se ou on fait une nouvelle loi. Tu veux porter l'affaire devant la Cour Européenne de Justice ? La seule justice européenne que je connaisse, c'est l'espace judiciaire européen..."

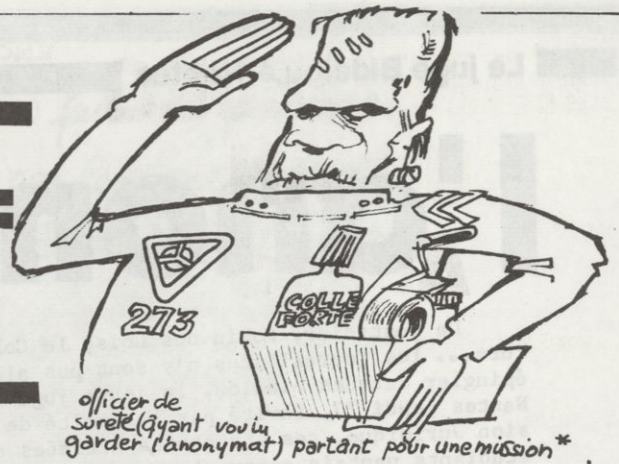
- "Tu intériorises, répondra J. Bidalou, la notion de juge répressif signe que pour toi le combat est perdu d'avance. Tous ces discours contestataires se rapprochent curieusement du discours du pouvoir : que chacun reste à sa place, que les juges jugent et les flics fliquent.

Mon intervention à l'intérieur de l'institution, c'est d'utiliser les failles, les incohérences et les contradictions de la justice. Cultiver les dissidences mettant en crise l'institution. Et préserver des valeurs de liberté, de résistance à l'intérieur d'une machine qui est à l'avant-garde du phénomène de bureaucratisation"... La question centrale de l'articulation de ces résistances à l'intérieur des institutions avec les mouvements sociaux, n'a pas été tranchée jeudi dernier.

Pouvait-il en être autrement ? ■

Ph. B.

DANGERS NUCLEAIRES: TEMOIGNAGE



Samedi 15 mars, le Comité organisait une réunion publique au Pellerin avec un ingénieur EDF de la Centrale nucléaire de Tricastin, Mr REY. Ses 15 années au service de l'EDF l'ont fait devenir quasiment anti-nucléaire. C'est toute son expérience qu'il a essayé de faire partager lors de cette réunion à laquelle une centaine de personnes assistait.

Mr REY : "J'ai du quitter en 1966 le CEA parce qu'on m'y avait demandé de résoudre des problèmes sur l'arme atomique. J'ai refusé. A cette époque là je pensais encore que l'énergie nucléaire dite pacifique pouvait apporter un mieux supérieur à la population. J'ai alors travaillé à l'EDF aux applications et à la mise au point de la filière française graphite gaz. J'étais à l'époque au département de l'étude théorique à Paris où j'ai travaillé au coeur de Bu gey I, c'est à partir des années 68 où la filière française a été abandonnée qu'il y a eu au niveau du gouvernement un flottement sur le choix des nouvelles filières et c'est vers les années 70 que le gouvernement français a pensé qu'il fallait s'orienter vers les filières de type américaine en particulier la filière PWR.

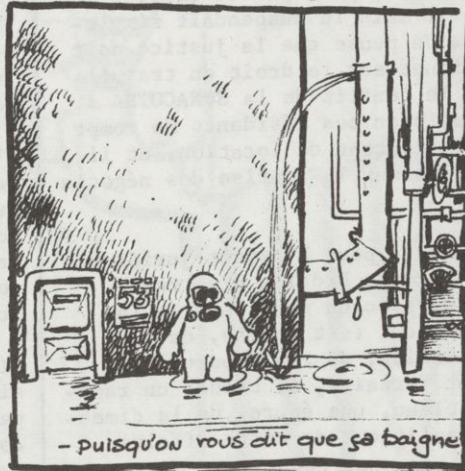
Dès cette époque on pouvait se demander pourquoi ce changement de filière ? Moi dès lors, je me suis interrogé.

En 69-70 les problèmes énergétiques ne se posaient pas comme aujourd'hui avec l'augmentation du coût du pétrole.

Le changement de filière, en fait, était lié à une décision de déploiement industriel au niveau des multinationales. La France décidait ainsi de créer un moyen pour exporter ses centrales à l'étranger. La France avait un potentiel technique non négligeable entre le CEA et l'EDF. Donc ce n'était pas, comme on veut le faire croire, un problème nucléaire de politique énergétique sur le sol français, à l'époque. Ensuite j'ai quitté le département d'étude théorique, pour étudier le coeur des centrales PWR. Il fallait entièrement refaire les calculs puisque la licence venait des USA. Puis je suis parti à l'équipement de Yon où j'ai travaillé à l'étude de la résistance des matériaux en ce qui concerne toute la partie nucléaire du circuit primaire de cette filière. C'est à dire la par-

tie dans laquelle se font les réactions nucléaires. C'est à cette occasion que j'ai abordé les problèmes de sûreté nucléaire. La façon de voir de l'EDF, par rapport à une vision plus "scientifique". A l'heure actuelle je m'occupe des essais de démarrage des centrales du Tricastin. J'ai fait parti des grévistes qui se sont opposés un certain temps au chargement du réacteur lors du problème des fissures".

Suit une discussion qui démarre sur le problème des fissures : Mr Rey expose rapidement les difficultés rencontrées pour faire connaître ces problèmes au public. En particulier le problème pour ne pas faire connaître les personnes qui transmettent les documents, et pour être sûr des informations. Puis il explique : "les organismes officiels ont essayé de minimiser l'affaire en disant qu'il s'agit de microfissures or c'est tout simplement des



fissures puisqu'elles font quelques millimètres. Donc déjà par la terminologie des mots on essaye d'étouffer l'affaire. Ensuite les officiels disent: on a 6 ans devant nous avant un éventuel percement du revêtement inoxydable. Ce que les officiels ne disent pas c'est qu'une fissure dans une paroi épaisse est beaucoup plus dangereuse que lorsqu'elle est dans une paroi mince. C'est lié aux propriétés mécaniques des matériaux en particulier de l'acier et il existe une taille critique. Si cette taille est atteinte l'acier rompt brutalement. Il y a de grandes chances que dans 6 ans les fissures aient cette taille critique. Les calculs conduisent là. Et en plus on est jamais sûr des marges d'erreur des calculs et des

causes d'incertitudes qu'on peut en tirer. On a aucun procédé pour réparer les cuves qui sont sur les chantiers. Et pourtant on démarre le fonctionnement des centrales dans ces conditions là. C'est un pari que l'administration a faite en particulier le ministre de l'industrie. C'est cher payé pour les régions où seront construites les centrales.

L'information sur les fissures à l'EDF ?

Subitement, il y a eu une rétention de l'information. Les documents n'ont pas suivi les trajets normaux. Il existe une véritable répression du personnel à l'EDF, pas en nous licenciant, mais en nous enlevant notre travail ou en faisant des pressions personnelles qui gênent dans le travail.

A propos de la sûreté nucléaire ?

- scientifiquement une des méthodes les plus efficaces est la méthode probabiliste. C'est à dire l'analyse de fiabilité. Cette méthode gênait les industriels américains puisque par définition il faut considérer qu'un accident est probable et ils trouvent cela gênant vis à vis de l'opinion publique. Ça ferait peur ! De plus c'était une méthode onéreuse puisqu'il aurait fallu reprendre toutes les normes de réception des matériaux dans l'optique d'une analyse de fiabilité, trop de dépenses.

Alors l'EDF a fabriqué un raisonnement : on va supposer un accident qui par définition sera maximum. C'est la rupture d'une tuyauterie primaire, et on admet qu'il n'y a pas d'accident plus grave. A partir de là on développe des parades, par hypothèse les parades sont efficaces. Tout autre accident ne sera pas grave, et pourra être combattu par les parades.

Moi je dis que cette analyse là n'est pas scientifique. Nous avons été quelques uns à se pencher sur ces problèmes là vers les années 70 et nous avons montré que l'on pouvait trouver des accidents plus graves en particulier la rupture d'une tuyauterie primaire.

Il n'y a que les officiels à ne pas s'ébranler devant de telles démonstrations ! Ils ont simplement modifié la terminologie...!" Application à cette démonstration : l'accident américain.*

propos rapportés par MNS.

*de routine (avait pas la place)

HARRISBURG UN AN APRES

CHENARD DÉÇU

"J'en suis aujourd'hui à me demander si Harrisburg a vraiment existé."

C'est un Alain Chénard assez désabusé qui est apparu à la presse jeudi dernier. Le député-maire de Nantes avait placé pas mal d'espoir dans la mission parlementaire qu'il conduisait en mai 79 à Three-Mile-Island. Espoir dans une "information complète et dépassionnée sur le risque nucléaire".

"Les pouvoirs publics n'ont tiré aucune leçon de l'accident d'Harrisburg. Il n'y a rien de changé, on peut même être plus inquiets qu'avant. J'ai pitié d'EDF : la "Grande Maison" est en train de sombrer, usant le crédit de confiance qu'elle avait auprès de gens qui, comme moi, croient à l'évolution de la technologie et ne sont pas des anti-nucléaires. Le débat est piégé, la sécurité est piégée, Plogoff est lamentable, tout tourne en parodie. Et que dire de cette promesse d'une électricité moins chère pour les voisins des grosses centrales nucléaires?.."

Quant au projet du Pellerin, Alain Chénard maintient son opposition aux centrales proches des agglomérations. Il tentera de mettre en place au niveau local cette information qui n'a toujours pas vu le jour à l'échelon national.

NETTOYAGE

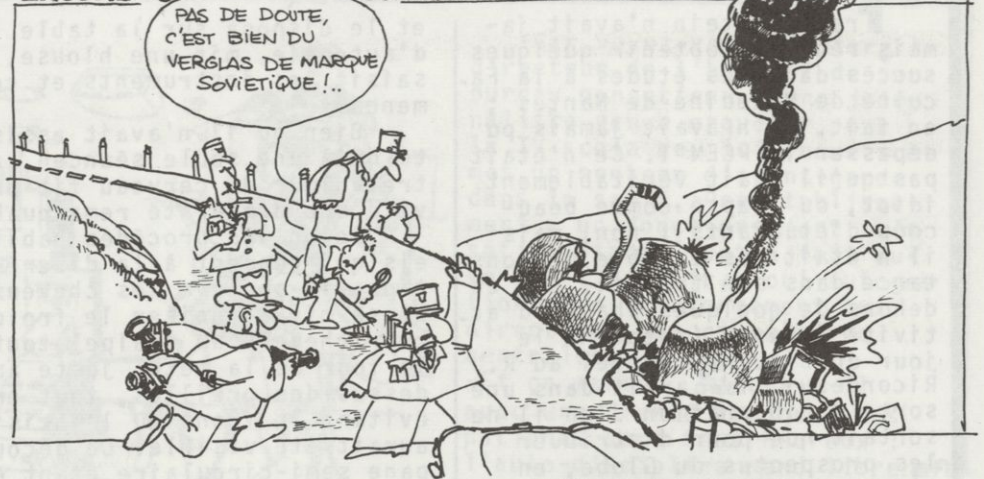
Dans la presse la semaine dernière on pouvait lire que la sûreté américaine avait relâcher des gaz radioactifs du réacteur de Three mile island dans l'atmosphère.

Ci-joint un extrait de ENERPRES (7 mars 1980 n° 2 527).

LA NRC AMERICAINE VOUDRAIT ACCELERER LES OPERATIONS DE NETTOYAGE A TMI

Il est important que des équipes de techniciens pénètrent le plus rapidement possible dans l'enceinte de confinement du réacteur endommagé de Three Mile Island. C'est ce que souhaite vivement la Commission de la réglementation nucléaire (NRC) (I) qui souligne la nécessité de commencer très vite les opérations de nettoyage qui pourraient d'ail-

ENCORE UN ACCIDENT DE CENTRALE:



leur bien durer quatre à cinq ans. La NRC est en effet pré-occupée, notamment parce que des appareils et instruments de mesures, en particulier ceux qui contrôlent et mesurent la pression du réacteur, n'ont pu être entretenus et vérifiés depuis l'accident du 28 mars dernier. Or, fait valoir la commission, ces appareils n'ont pas été prévus pour fonctionner dans des conditions de ce genre.

Les autorités de sûreté américaines veulent aussi relâcher dans l'atmosphère une partie des gaz radio-actifs prisonniers dans l'enceinte. C'est ainsi que la NRC a pris la décision avant-hier de procéder à l'aération d'un sas menant au bâtiment réacteur. L'administration de l'Etat de Pennsylvanie et les habitants de la région ne sont évidemment pas partisans du relâchement des gaz dans l'atmosphère, mais la NRC insiste sur la nécessité de procéder à cette opération. Pour M. John Hendris, l'un des commissaires, il est hors de question de "rester les bras croisés à calculer l'impact sur l'environnement alors que nous nous apprêtons à faire face à un désastre"

(I) (nucléar Reactor Comity) NRC : Organisation de Sûreté nucléaire américaine.

Et pourtant il est courant d'entendre : "ils" savent bien ce qu'ils font, "ils" ont tout prévu, "ils" sont plus compétent que nous, La preuve.

LA FRANCE EN PANNE

Les centrales nucléaires de Gravelines, Tricastin, St Laurent-des-eaux, Chooz et Fessenheim sont en panne. Elles souffrent presque toutes de pannes sur l'alternateur. Bien sûr il ne s'agit que d'accident mécanique... ■

A SUIVRE...

URANIUM

La population et les agriculteurs concernés commencent à réagir devant l'extension des mines d'uranium.

En presque Ile guérandaise, un comité de défense vient de se créer pour soutenir un agriculteur qui refuse de relouer ses terres à la COGEMA (I) (APL III et II2)

En Vendée à Beaupaire la COGEMA veut agrandir une mine de 12 Hectares à 80 hectares ; elle a annoncé que des études étaient en cours sur le secteur des herbiers et ses environs et qu'un projet d'étude sera déposé, prochainement pour un secteur allant de Château-Thébaud à Beaupaire en passant par Treize-Septiers. La COGEMA a expliqué clairement que l'intérêt public passait avant tout et que si demain il fallait détourner une route ou un cours d'eau, cela se ferait. (OF du 20/03/80)

REUNION D'INFORMATION sur ce problème jeudi 3 avril 20h30 Salle de la Bourse du Travail NANTES

Un montage diapos sera présenté, seront présents les membres du comité de défense créé par les agriculteurs et un géologue de la SEPNB qui analysera l'impact de ces exploitations minières.

Amis de la terre de Nantes.



Frank Enstein n'avait jamais réussi à obtenir quelques succès dans ses études à la Faculté de Médecine de Nantes ; en fait, il n'avait jamais pu dépasser le PCEM I. Ce n'était pas qu'il était véritablement idiot, ou inapté comme beaucoup d'étudiants ; non, mais il n'était pas capable de constance dans son travail, et, en dehors de quelques phases d'activité intense (notamment le jour du bizutage annuel au R.U Ricordeau) il se perdait dans une sorte d'hibernation d'où il ne sortait que pour distribuer les prospectus du Globe, en l'échange d'une modique rémunération. En fait, à part les fiches du Service Universitaire de Médecine Préventive qui nous indiquent qu'il n'avait pas d'occupations sportives, nous n'avons que fort peu de renseignements sur ses activités extra-universitaires, et seules les données du Service Général Informatique nous permettent de croire que les faits suivants, relatés à notre inspecteur, sont véridiques.

En cet hiver 1984, on vit F. Enstein s'intéresser de près à ses cours d'anatomie, puisqu'il prit même sa carte de l'UNEF pour pouvoir acheter un photocopie des cours. Qu'est-ce que cela signifiait ? C'est dans la nuit du 23 janvier que tout se passa. F. Enstein s'introduisit dans les services de la morgue du Centre Hospitalier Universitaire Régional. Là, nous ne savons pas trop quel mobile l'animait sans doute avait-il été d'angoisse impressionnée par une pièce de théâtre jouée par des troupes gauchistes nantaises en 1980 ? toujours est-il qu'il semblait poursuivre une chimère monstrueuse : redonner vie à des tissus morts, fabriquer un corps humain en kit avec des organes pris sur des cadavres !

Trouver un cerveau était, cette nuit là, sa préoccupation. Était-ce là la dernière pièce qu'il manquait à son puzzle macabre ?

Avait-il déjà rassemblé tous les autres organes ? Nous piétons toujours sur ce point de l'enquête. F. Enstein savait très bien comment se déroulent les autopsies. Il se dirigea vers la chambre froide, ouvrit une des lourdes portes. Plusieurs cadavres reposaient sous leurs draps. F. Enstein lut les étiquettes, il négligea l'enfant de six ans fuché par une leucémie, dédaigna aussi plusieurs cas de cancers pour choisir finalement un monsieur d'une cinquantaine d'années, gonflé par une cirrhose fatale. Il fit coulisser le corps sur son rail

et le disposa sur la table d'autopsie, mit une blouse, saisit les instruments et commença.

Bien qu'il n'avait assisté qu'à une seule séance, notre voleur de cerveau fit preuve d'une dextérité remarquable.

Selon les procédés habituels qui tendent à la discrétion, il souleva les cheveux et se mit à inciser le froid cuir chevelu au scalpel tout le tour de la tête, juste au dessus des oreilles, tout en évitant le front où l'incision aurait été visible. Ce découpage semi-circulaire étant effectuée, il découvrit la calotte de peau ainsi obtenue en la rabattant sur le visage.

Au mépris du risque d'attirer les gardiens par le bruit, il mit en marche la scie électrique du médecin légiste et découpa la boîte crânienne à la hauteur de l'incision de la peau ; la scie au bruit aigu produisait une légère poudre d'os sur le drap blanc...

Il ôta avec empressement le bol ainsi obtenu : le cerveau était là, intact, épargné par le maniement habile de la scie. Il lui fallut d'abord vérifier que le "mouchard", le petit télé-terminal relié en permanence au Centre Informatique s'était bien déconnecté



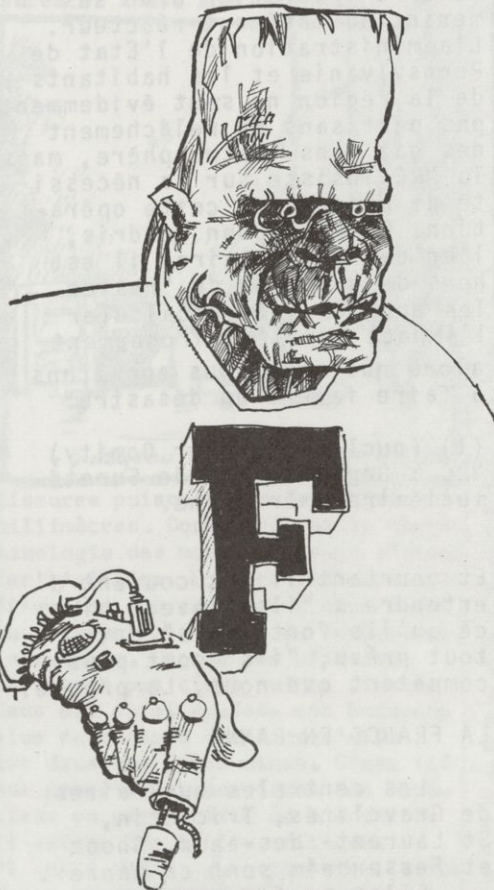
automatiquement avec le décès puis il enleva cette petite boîte noire et la mit dans sa poche.

Il atteignait le but de sa soirée. Oter le cerveau, le remplacer par la sciure habituelle, replacer la paroi crânienne, replier le scalp, le recoudre habilement sous les cheveux de façon invisible, ce fut l'affaire de quelques instants. Certes, la tête roula sous les doigts si l'on effleurait le front du mort, mais rien n'est parfait.

F. Enstein avait remis le corps dans la chambre froide, avait réglé le thermostat quand il fut intercepté par nos services, à la sortie de la morgue. En effet, il ne savait pas que les petites boîtes noires d'assistance pédagogique que l'on installe sur tous cerveaux des enfants scolarisés ont une autonomie très longue, de toute façon postérieure au décès du sujet.

Certes, ce dispositif situé dans la poche de Enstein ne pouvait pas renseigner le Centre sur ses activités cervicales, ses pensées, etc, mais il avait enregistré son propre pouls sanguin, et nos services étaient intervenus d'urgence, croyant une fois de plus qu'un patient non décédé occupait la morgue (le septième cas en 15 jours).

A présent ; Frank Enstein est à l'hôpital flambant neuf installé dans le sud-Loire et qui a bien servi ces derniers temps. Seul véritablement "fou" Enstein est la caution "médicale" de l'établissement. Dans les cellules voisines de la sienne, on retrouve tous les paysans qui furent expropriés par la centrale du Pellerin,



RANKENSTEIN



une bonne proportion de gauchistes nantais, des meneurs des grèves étudiantes de 80/81 des syndicalistes de la SNIAS, de Dubigeon, etc, beaucoup de monde. Au moins, ils peuvent débattre là-dedans, et examiner les causes de leur échec... quoique les inadaptés sociaux, nous avons enfin mis un terme aux scissions et contre-scissions de cet increvable PSU, quant à l'écologie, pensez donc, personne ne sait plus ce que ça veut dire. Même chose avec cet obscur collectif de journalistes qui s'appelait "APL", je crois... Et sa fameuse A.N.A.R. des années 81-82 ! nous fournissons aux intellectuels paranoïaques des sujets de réflexion. A chacun son hochet.



-Car voyez-vous, déclare le directeur de l'hôpital de son bureau panoptique à une journaliste venue enquêter pour la TV scolaire, ici, nous sommes un secteur d'avant-garde dans la santé. Cet établissement a un fonctionnement très satisfaisant, tout à fait auto-gestionnaire, oui autogestionnaire, conformément aux directives des circulaires centrales.

-Et ça marche, ajoute-t-il avec une fierté lyrique, nos patients sont tous heureux : l'auto-discipline rend libre! ■ FIN

Crapules (Belle, Brochette de)

contacts : FONDATION NICOLAÏSTE, GROUPE
RADIO BAGDAD c/o V. AVERTY
l'épine 5^e Mars de Coutais
44680 S^t Patzanne

FRANKENSTEIN

CONCOURS DE LEGENDES

- échange grimacements sardonique contre remerciements.
- scènes de répétitions de "Tarzan" par la Compagnie du Théâtre Mou
- vol au dessus d'un nid de fous par le Baron Frankie
- la galère des loufs dans les ronces (du théâtre de fusion)
- quelques clichés des moments forts du festival DUPONT
- mais où se cache donc la créature maléfique au visage famélique?

(biffer la mention inutile)

(ou les) (S) (A)



THÉÂTRE: 2 et 3 avril • 21 h • La Bernardière •

FILMS 2 avril • La Bernardière
Frankenstein Junior • **EXPOSITIONS:** Masques • Photo-montages des répétitions de la pièce • 10 avril • Centre Social Port Boyer • **AFFICHES:** dans la ville •

• VI-

TRINES: les librairies Aladin : les monstres dans la bande dessinée. Atalante : le cinéma fantastique •

MUSIQUE : Noa •

Théâtre Fou • Petite Ortie • Galion • Radio-Libre 44 • Atelier Populaire • Clic Clac • Canard Laquais • l'Inédit • et tous les autres...

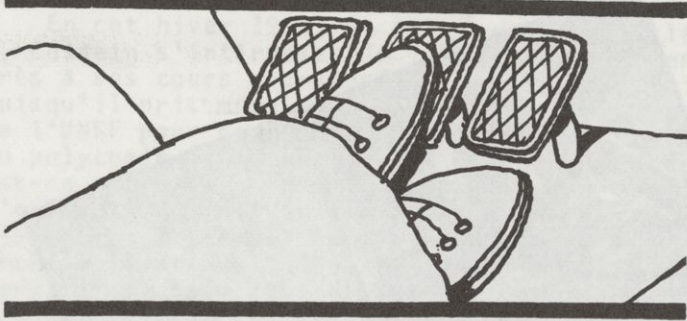
NOUVELLES BRÈVES

TRAMINOTS

nouveaux débrayages

La rencontre de mercredi 26 entre l'intersyndicale et la direction de la SEMITAN n'a, comme on s'y attendait, rien donné. Les patrons, s'ils veulent bien examiner les revendications concernant les conditions et le temps de travail, se refusent à discuter avant novembre prochain des salaires et du pouvoir d'achat. Rappelons que le réseau de Nantes, selon une enquête réalisée par les syndicats sur 14 grandes villes françaises, arrive en 9ème position. Le salaire d'embauche, à l'ancienneté zéro, y est de 3538 F, contre 3982 F à Dijon...

Les traminots qui ont suspendu leur grève du zèle la semaine dernière débrayeront ce mercredi à 14H et se réuniront pour une Assemblée Générale à la gare centrale du Commerce. Ils se prononceront sur les suites à donner à leur mouvement. Devant l'intransigeance de la direction, celui-ci pourrait bien se durcir.



VENDEE

En Mai 79, un conflit éclatait au Crédit Agricole de Vendée. La CFDT s'opposait à la "rémunération extra contractuelle" décidée par la direction qui selon le syndicat renforçait les inégalités au sein de la Caisse. La grève des employés allait paralyser la banque pendant 2 semaines, aux cours desquelles plusieurs actions avaient lieu en particulier l'occupation de la salle des ordinateurs. Après la reprise du travail la direction décidait d'infliger des sanctions contre les salariés qui, selon elle avaient joué le rôle de meneurs ; parmi les sanctionnés, deux délégués syndicaux et un secrétaire du comité d'entreprise. Ces derniers refusaient la sanction et la direction demandait leur licenciement, mesure refusée par l'Inspecteur du Travail et des lois sociales en agriculture de la Roche/Yon.

Saisi de cette affaire, le ministre de l'agriculture a estimé que si il y avait bien eu entrave à la liberté du travail, et si l'illicéité des actions conduites était de nature à engager éventuellement la responsabilité des organisations comme des agents qui les avaient mis en oeuvre".

Il ne disposait pas d'éléments suffisants pour savoir si tel salarié était plus coupable que tel autre. Les "coupables" désignés par la direction ne seront donc pas licenciés.

Celle-ci peut toutefois faire appel devant le tribunal administratif ou maintenir la retrogradation première sanction prononcée.



L'inacceptable

La rentrée 80 se prépare, plus que jamais sous le signe de l'austérité. En Loire Atlantique, la Commission Technique Paritaire annonce dans le 1er degré (maternelle et primaire) 42 fermetures de classes et 64 blocages (classes à effectifs "justes" menacées à tout moment de fermeture). La contrepartie est bien maigre : 91 ouvertures dont seules 48 en priorité.

Le SGEN-CFDT 1er degré juge ces mesures inacceptables "quand on sait que la moyenne par classe était encore l'an passé de 26,5 en CE1, 28,48 en CE2, 28,26 en CM1, 28,21 en CM2 et que 52% des classes maternelles ont entre 31 et 35 élèves".

Pour obtenir une moyenne de 25 élèves par classes "c'est 1581 postes qu'il faudrait créer sur le département".

A mesure que se met en place le ré déploiement du 1er degré, grèves et manifestations (50 000 instituteurs à Paris le 19 mars) se multiplient. De nouvelles formes d'actions apparaissent, en liaison avec les parents d'élèves. Dans la région parisienne, occupations d'écoles et classes sauvages. Dans le Loiret, le Var ou la Côte d'Or, les institutrices de maternelle pratiquent l'auto-réduction à 30 élèves par classe.

En Loire Atlantique, il faut citer les actions entreprises par parents et instituteurs au Pellerin, depuis la dernière rentrée, et aujourd'hui à Orvault la Bugalière pour s'opposer à la fermeture des classes et imposer des nominations. Nous y reviendrons.

ça bouge en taule !

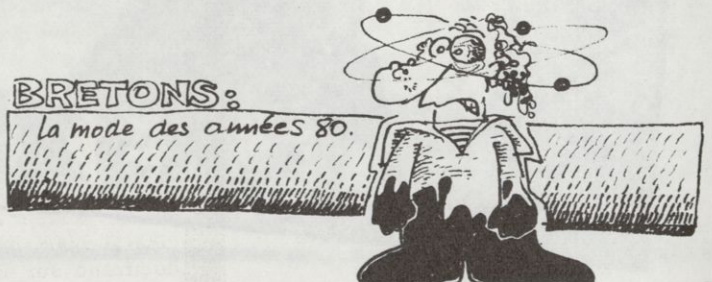
Nantes les taulards manifestent. Si nous ne connaissons pas les raisons du mécontentement, le contact étant délicat, nous savons qu'ils ont refusé de regagner leurs cellules jeudi soir. L'arrivée des forces de l'ordre a eu un effet dissuasif. Tout est rentré dans l'ordre à la vue des casques noirs.

marée noire a Nantes

Manifestation contre la marée noire du TANIO et l'implantation des centrales nucléaires en Bretagne. 200 à 300 personnes ont répondu à l'appel de l'UDB, devant la Prefecture, après une petite marche dans les rues du centre-ville, Michel François au nom de l'UDB a souligné "Nous sommes contre le nucléaire car c'est l'énergie d'un certain type de pouvoir". Concernant la marée noire du Tanio, l'orateur a rappelé que l'UDB demandait en outre l'éloignement du rail au large d'Ouessant, la présence de remorqueur de haute mer etc... Retour à la place du Commerce où la manifestation s'est dispersée.

BRETONS :

La mode des années 80.



CINEMA

VERSAILLES

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
(Leone) 20H. dim et lun : 14H15. 20H.
LES EUROPEENS (J. Ivory avec Lee sem
Remick) dim et lun : 14H30. 20H15
TOMBE LES FILLES ET TAIS TOI
(W. Allen) 22H15. di et lun : 17H. 22H15
LA PRISE DU POUVOIR PAR PETAIN
(Chérasse) 22H30. di et lun : 17H15.
22H30.

APOLLO

DUMBO (Disney) 14H. 16H. 18H. 20H.
REGGAE SUNSPASH 22H. sam : 0H10.
STAR TREK (R. Wise, Science Fic)
14H. 16H35. 19H45. 22H20.
sam : 0H40.
LA GUERRE DES BOUTONS (Y. Robert)
14H05. 16H05. 18H05. 20H05. 22H05.
sam : 0H05.
L'EVEIL DES SENS (E. Wonf) 14H10.
16H10. 18H. 10. 20H10. 22H10.
sam : 0H10.
SACRES GENDARMES (B. Lenoir comi-
que) 14H. 16H15. 20H. 22H15.
sam : 0H25.

GAUMONT

LE GUIGNOLO
KRAMER CONTRE KRAMER (Benton)
LES MUPPETS
L'AVARE (Girault)
PRENDS L'OSEILLE ET TIRES-TOI
1941 (Spielberg).

ariel

FOG (J. Carpentier) 14H. 16H. 18H.
20H. 22H.

CONCORDE

WOYZECK (Herzog) - LE PETIT
JUGE (Risi) 20H dimanche et lun-
di 14H15. 20H.
FERNAND (Féret) - BLACK JACK
(K. Loach) 20H15. dim et lun:
14H30. 20H15.
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHE-
MIN (Gessner) - LA MARCHÉ TRIOM-
PHALE (Bellochio) 22H15. dim et
lun : 17H. 22H15.
LES MAINS DANS LES POCHEs (Miller)
UN JUGE EN DANGER 22H30. dim et
lun : 17H15. 22H30.

KATORZA

STAR TREK (R. Wise)
LES SEIGNEURS (Kaufman)
HALLUCINATIONS (P. Walker)
BASTIEN, BASTIENNE (Andrieu)
14H30. 20H. 22H15. dim : 17H.

COLISEE

LE ROI ET L'OISEAU (Grimault)
L'OEIL DU MAITRE (S. Kure)
LE GUIGNOLO
14H30. 20H. 22H30.

CINEMERCREDI

2 AVRIL.
POLLUX ET LE CHAT BLEU (Dano)
1430.
LA TARTE VOLANTE (Ital) 17H.
9 AVRIL.
LA PETITE TAUPE ET SES AMIS
(dessin animé) 14H30.
LE DIABLE PAR LA QUEUE (de Broca)
17H.

WOYZECK

Au 19ème dans un paisible village prussien, le fusillier Woyzeck exécute mécaniquement les ordres. Perpétuellement inquiet, tendu, il est le bouc émissaire de ceux qui l'entourent : le barbier d'un capitaine mélancolique, le cobaye d'un médecin maniaque, le "protecteur" de la jeune Marie. Woyzeck est un jouet, et quand il se rend compte que Marie a cédé aux charmes d'un jeune soldat, c'est la terre, le vent ("la nature") qui le poussent vers un crime irrémédiable.

Une mise en scène dépouillée, des images résolument esthétisantes, des dialogues qui passent du pseudo-philosophique au grotesque, les mimiques de Kinski dans un interminable ralenti... bref, un film bien prétentieux ! Reste Eva Mattes (Marie) le seul personnage qui nous soit proche.

Allemand (1 h 22). Réal. : Werner Herzog ; avec Klaus Kinski, Eva Mattes, Wolfgang Reichmann, Willy Semmelrogge.



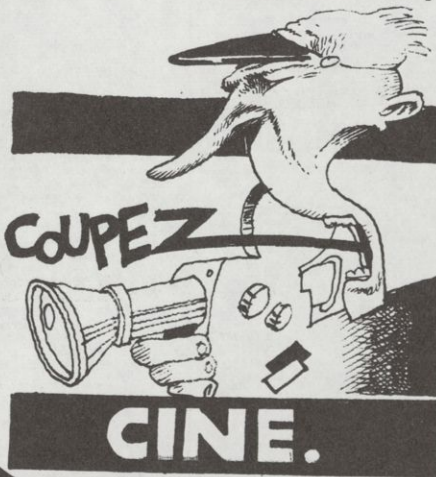
Woyzeck (Werner Herzog)

C.

LA MARCHÉ TRIOMPHALE.

Un film antimilitariste, anti-militaire. La dénonciation de tout fascisme psychologique à travers l'institution-caserne.

Italien. (1 h 56.) Réal. : Marco Bellochio ; avec Franco Nero, Miou-Miou, Michèle Placido, Patrick Dewaere.



LE ROI ET L'OISEAU.

30 ans après "la bergère et le ramoneur" une nouvelle version de ce conte ; la victoire sur les puissances de l'argent, de l'amitié.

Français. (1 h 25). Dessin animé de Paul Grimault. Scénario : Jacques Prévert et Paul Grimault. Dialogues : Jacques Prévert. Musique : Wojciech Kilar. Chansons : Prévert et Kosma.

BASTIEN & BASTIENNE.

1916. Catherine vit dans une propriété avec sa belle-soeur. Les deux femmes ne s'entendent pas, de même leurs servantes respectives. Leurs enfants repètent Bastien Bastienne, l'opéra de Mozart.

Français (1 h 46)
Réal. : Michel Andrieu ; avec Juliet Berlo, Anna Prucnal, Béatrice Bruno, Orane Demazis, Emmanuel Prat, Serge Dambrine, Mathieu Lacaille.

CINEMATHEQUE

MERCREDI 2 AVRIL.
"RENALDO & CLARA" (Bob Dylan, Joan Baez) 20H15.
Au lieu de se filmer sous toutes les coutures de la complaisance narcissique, Bob Dylan préfère nous jeter, pèle-mêle, ses amitiés et ses haines, et surtout des fragments de son journal intime. Réalisé pendant une tournée dépeuplée fameuse. Ce fourre-tout aussi sympathique qu'exaspérant brouille volontiers les pistes biographiques de son auteur.
"DON'T LOOK BACK" de Pennbeaker document sur Bob Dylan 22H15.

LE BEAULIEU BOUGUENAIS

VENDREDI 4, SAMEDI 5 à 21H.
DIMANCHE 6 à 14H30 et 21H :
LES CHARLOTS EN DELIRE (Basnier)
MERCREDI 9 à 14H30, 16H30, 21H.
JEUDI 10 à 14H et 16H30 :
LUCKY LUCKE.



AGENDA

MERCREDI 2 AVRIL.

15H : "Le temps d'un temps" texte et chansons de Drangy et G. Bertin cabaret pour enfants à la MJEP de St Nazaire.
18 - 19H : film et débat : "l'Irlande sans nom" au local du C.C.O. av. des Verts Prés Orvault débat avec F; Gauducheau co-réalisateur du film.
15H : "Frankenstein junior" séance pour les jeunes à la Bernardière St Herblain (5F).
20H30 : "l'Irlande sans nom" film reportage sur l'Ulster C.C.O. av. des Verts Prés Orvault.
21H : Frankenstein (collaboration : théâtre fou, la Petite Ortie, et le Galion) d'après Mary Shelley au centre socio-culturel de la Bernardière. Ciné "Frankenstein Junior" vers 23H après la représentation théâtrale.
21H : Nantes Carrefour de l'Europe "The Critic" de Sheridan par l'"Oxford Polytechnic Draura Society" salle Coligny.
21H : Micke Osborne (saxo), S. Keßler piano, jazz aux petits saints.
21H : "Sur un coup de tête" par l'atelier de théâtre de la Biduline centre socio-culturel de la Crémeterie à St Herblain.
20H30 : Réunion des correspondants APL au local.

JEUDI 3.

20H30 : "Les mines d'uranium en Loire Atlantique" ; premier maillon de l'industrie nucléaire réunion d'information organisée par les Amis de la Terre, Bourse du Travail rue Arsène Leloup.
20H30 : Au local de l'APL, réunion du COBOM.
21H : "Frankenstein" à la Bernardière St Herblain.
21H : Elvis Platiné, rock, reggae aux Petits Saints.
VENDREDI 4.
21H : théâtre-équipe "Monsieur Bonhomme et les incendiaires" rue du Ballet.
21H : Elvis Platiné rock, reggae aux Petits Saints.

MARDI 8.

du 8 au 19 avril : rendez-vous avec NAPHTALINE chanteuse des rues, dans les rues de St Nazaire (marchés, places, entreprises, foyers etc..).



21H : soirée poésie (Présence) aux Petits Saints pl. St Vincent Nantes

MERCREDI 9.

18 - 19H : permanence du groupe de Libération-Homosexuel librairie 71.
Frankenstein : exposition de masques fantastiques et d'horreur au centre socio-culturel du Port Boyer (7 rue de Pornichet).
L'exposition consacrée aux "Marais salants de Guérande" qui a lieu au Muséum d'Histoire Naturelle (rue Voltaire) est prolongée jusqu'au dimanche 27 avril.

12 AVRIL.

Concert du groupe "Culture" (reggae jamaïcain pur et mystique à souhait ANNULE. Ils sont venus en France mais n'ont joué qu'à Paris. Encore des musiciens arnaqués !...)

vidéo

- Action Vidéo 78 : est une association qui propose des stages d'initiation et de perfectionnement aux techniques photographiques. D'une durée de 5 jours, ces stages ont lieu à l'Auberge de Jeunesse de St Juen à 2 km de Mer de Bretagne 22 530 (tel : 28.54.34.) Prix : 650 F.
Prochains stages :
- du 7 au 12 avril
- du 10 au 15 mai
- du 24 au 29 mai

danse musique

- TI-KENDALC'H : centre culturel Breton propose des stages de musique et danses celtiques, mais aussi de vidéo et reliure.
Nombreuses possibilités d'avril à septembre ; contacts : Ti-Kendalc'h St Vincent-sur-Oust.
56 350 ALLAIRE (tél : 99. 71.18.10)

théâtre

AU THEATREQUIPE
"MONSIEUR BONHOMME ET LES INCENDIAIRES"
DERNIERE REPRESENTATION

Vendredi 4 Avril, le théâtre-équipe présentera pour la dernière fois "Monsieur Bonhomme et les incendiaires" de Max Frisch, dans une mise en scène de Christian Hélon.

Monsieur Bonhomme est un bourgeois bien tranquille, jusqu'au jour où de dangereux incendiaires s'installent chez lui, s'imposent à lui. Comment éviter le pire ? Monsieur Bonhomme cherche à gagner l'amitié des intrus, il refuse de voir l'évidence. De lachetés en compromissions, de coups de gueule en sourires apparents cette pièce montre une prise de pouvoir progressive, le lent cheminement vers un dénouement inéluctable.

Le spectateur découvre une situation sociale poussée à son paroxysme ; le théâtre une la lui donne à voir et à entendre, mais sans apporter de réponses toutes faites aux questions posées.

Pour cette dernière représentation, Vendredi 4 Avril, à 21h, on peut téléphoner au 29.24.27. le Jeudi de 17h30 à 19h.

POESIE

Dans un domaine qui les concernent tous, la POESIE, A CONTRE-SILENCE, DE BLEU, INFO-POESIE, POETIC 7, PRESENCE-POESIE, SCC ET FOC, TRACES, ont conclu à la nécessité d'apporter des réponses collectives au problème de l'information et de la diffusion.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle association, mais d'un regroupement d'initiatives.

PREMIERE DE CES REALISATIONS COLLECTIVES :

EXPOSITION DANS LES LIBRAIRIES DU 29 MARS AU 5 AVRIL DES REVUES, DES RECUEILS, DES BROCHURES, ETC...
DE POETES DU PAYS NANTAIS.
SAINT-NAZAIRE : Maison de la presse 71, rue J. Jaurès

NANTES :

Librairie EUZEN
rue Jean Jaurès
Librairie BELLANGER
rue Contrescarpe
Librairie COIFFARD
rue de la Fosse
Librairie de la Cité
rue d'Orléans
Librairie LANOE
place St Pierre.

COBOM

Dans la perspective des deux initiatives suivantes - semaine anti-impérialistes avec d'autres comités de Nantes dans la semaine suivante les vacances scolaires de printemps.

- meeting du COBOM dans la deuxième quinzaine de Mai avec ou plusieurs dissidents soviétiques

Nous programmons une réunion pour le Jeudi 3 Avril à 20h30 à l'APL. Présence indispensable avant le trou des vacances scolaires.

Les 3 Participants de la réunion du 27/03...

